

SAINT GERMAIN EN LAYE

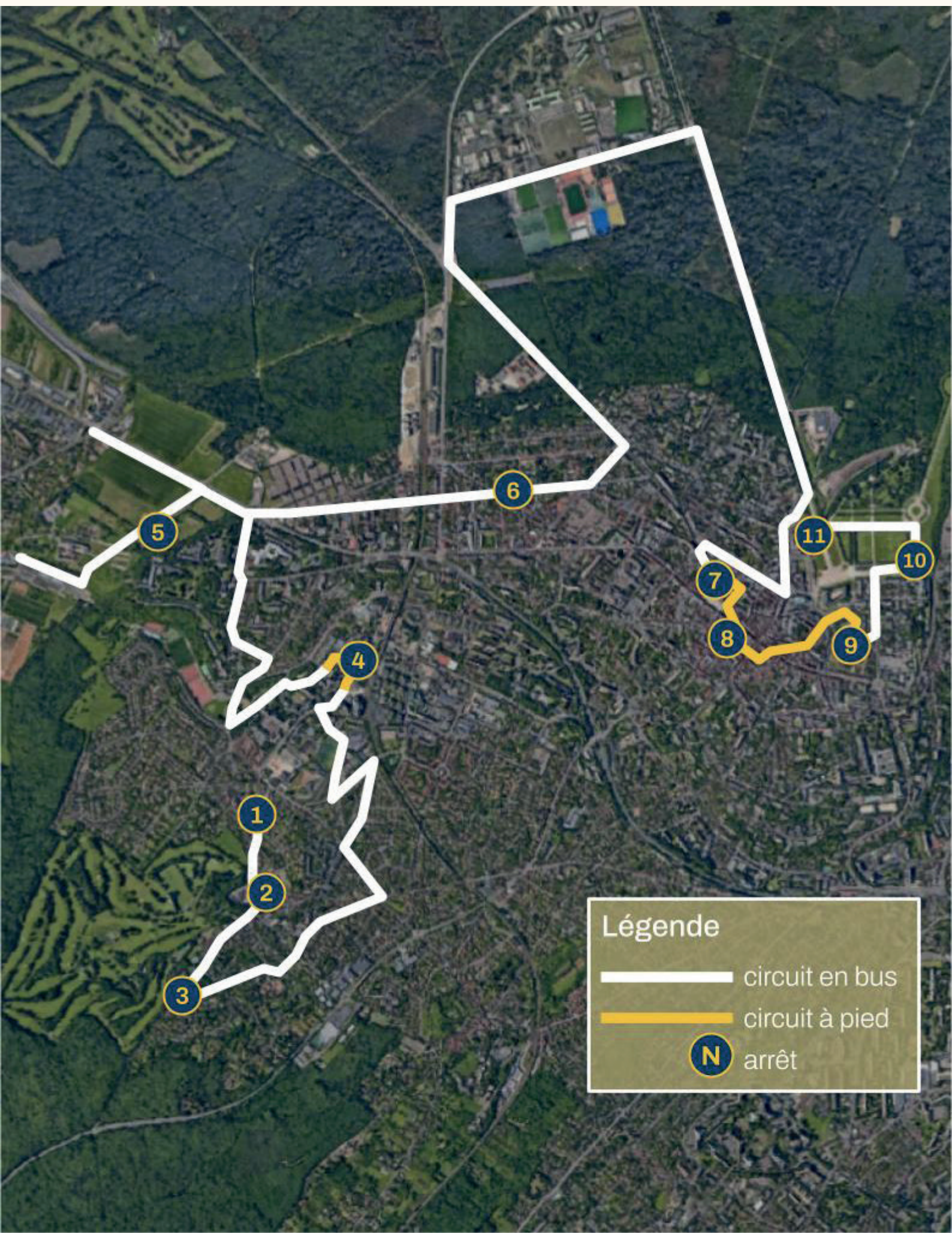
HOTEL DE VILLE

2026

Dossier de
candidature
Label Villes et
Villages fleuris



PLAN DE CIRCUIT



CIRCUIT

- ① **Place de la Grille**
- ② **Jardin des Eaux**
- ③ **Cimetière jardin de Fourqueux**
- ①C **Circuit n°1** : la micro-forêt Taillevent, le quartier d'habitation du Bel-Air et la place des Rotondes
- ④ **Dalle Frontenac et le square Honegger**
- ②C **Circuit n°2** : le bois Saint-Léger, la chaufferie Bio-masse, le forage à l'Albien
- ⑤ **ENS des Plâtrières**
- ③C **Circuit n°3** : les serres des Princesses (GIP), la rue Pereire, la rue Pasteur
- ⑥ **Square Louis-Forest**
- ④C **Circuit n°4** : la place Vauban, le parking Kennedy, l'avenue des Loges et la place Edouard-Detaille
- ⑦ **Place de la Victoire**
- ⑤C **Circuit n°5** : les rues piétonnes, la place du Marché Neuf, la place du Vieux Marché
- ⑧ **École Bonnenfant et ses abords**
- ⑥C **Circuit n°6** : rue du Gast, la cour Larcher, les rues commerçantes
- ⑨ **Jardin des Arts et place des Combattants**
- ⑩ **Le Château, sa terrasse et son parc**
- ⑪ **Hôtel de Ville**





Chers membres du jury national,

Construire la ville de demain, c'est concilier les usages d'aujourd'hui et ceux du futur, c'est mettre la nature au

cœur de nos projets en continuant à végétaliser l'espace urbain. Chaque jour, Saint-Germain-en-Laye s'engage à offrir à ses citoyens un cadre de vie prestigieux, entre urbanité et nature. Tant pour répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux que pour renforcer son attractivité, la transition écologique et énergétique prend une place prépondérante dans notre ville.

Pour y parvenir, nous nous engageons activement dans une stratégie d'aménagement en cohérence avec notre ambitieux projet « Zéro carbone », visant la neutralité carbone d'ici 2050. Ce projet reflète aussi les attentes de nos habitants, qui, à travers la concertation citoyenne, ont exprimé leur volonté d'une ville « encore plus verte » et « plus douce ».

Ces dernières années, de nombreuses actions ont été mises en place : création d'écoquartiers, végétalisation accrue, îlots de fraîcheur, jardins partagés, squares, cours oasis, requalification du centre-ville...

Notre politique d'aménagement des espaces publics vise non seulement à préserver et développer notre patrimoine naturel, mais aussi à promouvoir l'intérêt touristique et la qualité de vie des Saint-Germainois.

Avec un territoire composé à 73 % d'espaces arborés, la préservation de notre environnement est une priorité.

Nos équipes municipales s'engagent pleinement dans la création de véritables « poumons verts », intégrés dès la conception de tous nos projets d'aménagement. Nous avons également élaboré une charte de l'arbre et organisé les États généraux de la forêt.

C'est aussi dans notre stratégie de gestion et par la sensibilisation des publics que nous agissons en faveur de la biodiversité : le fauchage tardif, l'éco-pâturage, l'action « Zéro phyto » ou l'éco-animation. Toutes ces actions ont permis à la commune nouvelle d'être récompensée : accessit 4 fleurs du prix des « Villes et Villages fleuris », trophée départemental « Cœur de ville et de village fleuris » et « Prix départemental de la créativité paysagère » pour l'aménagement et le fleurissement du jardin de l'hôtel de ville.

Plus que jamais, nous redoublons d'ambition et d'engagements pour sublimer notre cadre de vie et valider cette 4^e fleur au label « Villes et Villages Fleuris » !

En attendant de vous accueillir, plongez-vous dans ce livret et découvrez comment Saint-Germain-en-Laye se transforme jour après jour pour offrir à tous un environnement toujours plus beau et durable.

Arnaud PERICARD

Maire de Saint-Germain-en-Laye
Conseiller départemental des Yvelines

*Puissez-vous prendre autant de plaisir à découvrir notre ville
que nous en avons à la faire vivre !*

SOMMAIRE

Circuit de la visite 2

01 **Présentation de la ville** 8

02 **Stratégie d'aménagement paysager et du fleurissement** 14

Planification paysagère
Coopération
Concertation et coordination
Réglementation

03 **Stratégie de gestion** 24

Un service mobilisé
Une gestion différenciée
Un fleurissement présent toute l'année
Planter Végétal local

04 **Animation et promotion** 30

Actions vers la population :
• par le biais de l'information auprès des habitants
• par le biais de la concertation
• par le biais de l'animation et de la pédagogie
Actions vers les touristes

05 **Patrimoine végétal** 42

Arbres
Arbustes, plantes grimpantes
Pelouses, prairies, gazons, couvre-sols
Plantes mellifères/nectarifères
Fleurissement

06	Gestion environnementale	60
	Gestion différenciée Actions en faveur de la biodiversité Actions en faveur des ressources naturelles	

07	Qualité de l'espace public	66
	Mise en valeur du patrimoine bâti Maîtrise de la publicité et des enseignes Mobilier urbain Mobilité Propreté Santé et bien-être des usagers	

08	Analyse par espace	71
	Les entrées de ville Le centre-ville Les abords des établissements publics Les quartiers d'habitation Les cimetières au naturel Les parcs et jardins Les jardins à vocation sociale et pédagogique Les espaces sportifs et aires de jeux Les espaces naturels Les maillages et coulées vertes Les mobilités douces et infrastructures de déplacement Les parkings Les cours d'écoles	

09	Bilan et perspectives	85
-----------	------------------------------	----

Présentation de la ville



0

1





Saint-Germain-en-Laye, une ville d'histoire et de nature

Depuis 2019, les communes de Saint-Germain-en-Laye et de Fourqueux ont fusionné pour former la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye.

Nichée à l'ouest de Paris, la commune nouvelle est une ville au riche passé royal, connue pour son château ayant accueilli de nombreux rois de France, dont Louis XIV. Aujourd'hui, elle allie patrimoine et dynamisme économique, avec un centre-ville commerçant attractif et une forte présence d'entreprises tournées vers l'innovation. Son cadre de vie exceptionnel séduit par ses nombreux espaces verts, notamment la forêt domaniale et les jardins du château, offrant un écrin de verdure aux habitants.

La ville, engagée dans une démarche environnementale durable, favorise la biodiversité et développe des pratiques écologiques dans la gestion de ses espaces publics. Sur le plan culturel, musées, festivals et événements rythment la vie locale, renforçant son attractivité.

Saint-Germain-en-Laye se distingue aussi par une démographie dynamique, une offre scolaire variée et une qualité de services remarquable. Son rayonnement dépasse les frontières locales grâce à une forte attractivité touristique et sa proximité avec la capitale.

Résolument tournée vers l'avenir, elle mise sur une harmonie entre modernité et préservation du patrimoine, faisant d'elle une ville où il fait bon vivre et s'épanouir.

Saint-Germain-en-Laye
vue du ciel



Histoire

Fondée au Moyen Âge, Saint-Germain-en-Laye devient une résidence royale dès le XII^e siècle sous Louis VI. François I^{er} y fait construire le château de Saint-Germain, agrandi par Henri II. Ville de naissance de Louis XIV en 1638, elle reste un centre du pouvoir jusqu'à son départ pour Versailles. Au XVII^e siècle, le roi exilé Jacques II d'Angleterre y trouve refuge. Sous Napoléon III, le château devient le Musée des Antiquités Nationales. Aujourd'hui, la ville conserve un riche patrimoine, avec son domaine forestier, ses hôtels particuliers et son passé royal prestigieux.

Géographie

La commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye est la plus vaste des Yvelines avec 51,9 km² et la troisième d'Île-de-France après Fontainebleau et Paris. Insérée dans une boucle de la Seine, elle est ceinturée par les forêts domaniales de Saint-Germain et de Marly qui occupent les trois quarts de sa superficie.

Mobilités

Saint-Germain-en-Laye occupe une situation stratégique à proximité de Paris, la rendant particulièrement attractive et dynamique. Desservie par le RER A, elle facilite l'accès à Paris. L'arrivée du Tram 13 renforce les connexions avec Saint-Cyr-l'École et les Yvelines. La ville développe également les mobilités douces avec des pistes cyclables et des zones piétonnes, offrant ainsi des déplacements fluides et durables aux habitants et visiteurs.

Économie

Saint-Germain-en-Laye bénéficie d'une économie dynamique portée par un tissu commercial attractif, de nombreuses entreprises et un fort tourisme. Son centre-ville animé, ses marchés et ses enseignes diversifiées renforcent son attractivité.

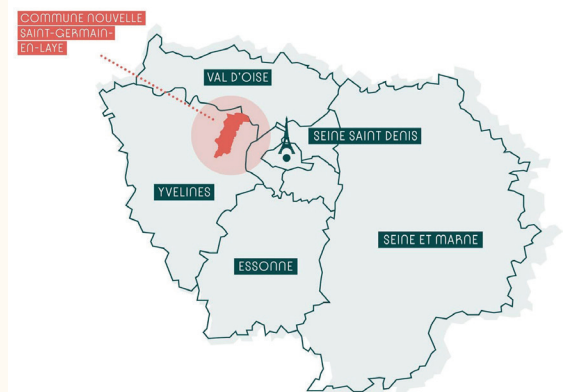
La ville accueille aussi le iXcampus dédié à la Deeptech (optique, photonique, quantique, microélectronique, IA et cybersécurité), labellisé Grands lieux d'innovation et Territoires d'industrie depuis 2019.

Culture

Saint-Germain-en-Laye est un haut lieu culturel, riche de son patrimoine et de son dynamisme artistique. Berceau de Louis XIV, elle abrite le Château-Vieux et le Musée d'Archéologie nationale. La ville propose concerts, expositions et festivals toute l'année, avec un théâtre, un conservatoire et des médiathèques, faisant rayonner la culture pour tous les publics.

Social

Avec ses 46 570 habitants, elle est la 3^e ville la plus peuplée du département. Ville à dimension internationale, elle accueille une importante communauté expatriée et plusieurs établissements scolaires internationaux. Avec ses structures éducatives, culturelles et sportives, ainsi que ses actions solidaires, elle offre un cadre de vie équilibré et ouvert sur le monde.



- | | |
|------------------|---|
| 19
96 | 2^e fleur pour la Ville
de Saint-Germain-en-Laye |
| 20
01 | 3^e fleur pour la Ville
de Saint-Germain-en-Laye |
| 20
07 | 1^{ère} fleur pour la Ville
de Fourqueux |
| 20
09 | 2^e fleur pour la Ville
de Fourqueux |
| 20
14 | Trophée départemental dans
la catégorie « Mairie fleurie » |
| 20
21 | Trophée départemental dans la
catégorie « L'eau dans les espaces
verts » pour le jardin des Eaux |
| 20
22 | 3^e fleur sur l'ensemble du
territoire de la commune nouvelle |
| 20
22 | Trophée départemental dans les
catégories « Cœur de ville et de
village et sa mairie fleurie » et de
« La créativité paysagère » |
| 20
24 | Trophée départemental dans la
catégorie « Jardin Partagé » pour
le jardin de la dalle Frontenac |
| 20
25 | Trophée départemental dans la
catégorie « Jardin partagé » pour
le jardin de l'observatoire des Plâtrières |



Territoire engagé pour la nature (TEN)

Labéllisé en 2021 et 2025



Ville nature

Labéllisé deux libellules en 2014



Marianne d'or

Prix de la démocratie locale sur le thème du développement durable en 2020 et 2022



Ville internet (5@)

Depuis 2012



Ville active et sportive

Labéllisé quatre lauriers depuis 2022



Ville où il fait bon vivre

Primé première parmi les communes de 20 000 - 50 000 habitants dans le département en 2026



Ville éco-propre

Labéllisé deux étoiles depuis 2017



Les rubans du patrimoine

Primé pour la restauration de la rampes des Grottes en 2017

Classement de la forêt en « Forêt de protection »

Décrété en 2019

Stratégie d'aménagement paysager et du fleurissement



2022

Aménagement et nature en ville : un enjeu majeur

La Ville de Saint-Germain-en-Laye s'engage activement dans une stratégie d'aménagement paysager en cohérence avec son ambitieux projet « Zéro carbone » et les attentes de ses habitants.

En 2024, elle a ainsi élaboré son PACE (Plan d'action climat énergie) avec le Conseil local du développement durable – instance participative composée de 62 ambassadeurs saint-germanoï – et avec l'accompagnement de l'institut Efficacity. De cette démarche est ressorti un plan d'action concerté et co-construit. Les objectifs se traduisent à travers cinq grands domaines :

- A.** Inspirer l'action locale : éveiller les consciences pour des transitions durables et solidaires
- B.** Aménager un territoire plus résilient face aux dérèglements climatiques qui préserve ses ressources naturelles et réduit l'impact sur les vivants
- C.** Repenser la mobilité pour améliorer le cadre de vie et de la santé des Saint-Germanoï
- D.** Promouvoir la sobriété énergétique, les énergies renouvelables et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments
- E.** Encourager une économie circulaire, promouvoir une consommation et une alimentation locale et responsable

Voici en détail les actions de l'enjeu B en lien avec notre stratégie d'aménagement paysager et du fleurissement :



ENJEU

AMÉNAGEMENT ET NATURE EN VILLE

AMÉNAGER UN TERRITOIRE PLUS RÉSILIENT FACE AUX
DÉRÈGLEMENTS CLIMATIQUES QUI PRÉSERVE SES RESSOURCES
NATURELLES ET RÉDUIT L'IMPACT SUR LES VIVANTS.

ÉTAT DES LIEUX

Lutter contre les conséquences du réchauffement climatique demande de penser dès aujourd'hui un aménagement durable du territoire pour en accroître la résilience. Afin de protéger ses habitants des vagues de chaleurs, des pénuries d'eau et de la pollution de l'air, il est essentiel de préserver les écosystèmes et la biodiversité du territoire.

Intégrer les chocs à venir dans la planification urbaine en préparant la gestion des eaux pluviales, la préservation de corridors écologiques et la création d'espaces verts permettra l'adaptation de notre ville.

En dehors de l'espace urbain, l'intégralité du massif forestier (75 % du territoire), son importante biodiversité et ses écosystèmes doivent être protégés. Ils sont essentiels dans la lutte contre le réchauffement climatique et apportent de très nombreux co-bénéfices. ■

OBJECTIFS 2050

- > Zéro artificialisation nette du territoire
- > Préservation des espèces recensées sur le territoire
- > 100 % des cours d'écoles renaturées
- > 100 % des deux massifs forestiers protégés
- > Zéro pesticide sur tout le territoire dont les jardins privés et publics, les espaces agricoles, les routes, les cimetières et les espaces sportifs

ACTIONS

B1 - AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

- > Connaître les enjeux écologiques et climatiques de la Ville :
 - Études des trames vertes et bleues et connectivités écologiques
 - Étude de vulnérabilité du territoire pour le plan de végétalisation, renaturation et d'adaptation des espaces publics face aux changements climatiques
- > Réviser et mettre à jour les documents d'urbanisme pour la planification de l'aménagement du territoire :
 - La révision du PSMV/SPR
 - La révision générale du PLU en PLU bioclimatique

> **Mettre à jour les outils de sensibilisation et d'engagement des aménageurs et gestionnaires de foncier :**

- La Charte promoteur
- La Charte de l'arbre
- La Charte des jardins naturels sensibles

> **Évaluer la durabilité des aménagements :**

- Labellisation des trois écoquartiers de la ville
- Évaluation des impacts carbone des opérations de travaux menés par la Ville

B2 - PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET RENATURER LA VILLE

> **Connaître et préserver la biodiversité**

- Publier L'Atlas de la biodiversité communale
- Appliquer le plan de gestion écologique des espaces verts publics
- Permaculture et agriculture urbaine : observatoire de la permaculture des Plâtrières et les jardins partagés de la dalle Frontenac
- Réviser et mettre à jour les documents d'urbanisme pour la planification de l'aménagement du territoire
 - La révision du PSMV/SPR
 - La révision générale du PLU en PLU bio-climatique

> **Renaturer et désimperméabiliser la ville**

- Mise en œuvre des actions prévues au contrat eau, trame verte et bleue, climat 2020-2024 et 2026-2030
- Études préalables et mise en œuvre du plan de végétalisation, renaturation et d'adaptation des espaces publics face aux changements climatiques
- Restauration écologique du Ru de Buzot avec le SMSO

> **Faire reconnaître les engagements de la Ville**

- Labellisation Territoire engagé pour la nature (TEN)

> **Programme d'éducation relative à l'environnement : « Les rendez-vous nature », programme « Équilibre » et création d'une maison des Patrimoines**

> **Budget participatif « écologique »**

> **La reconquête écologique de la plaine de Garenne**

B3 - PRÉSERVER LES FORÊTS ET REPENSER LA PLACE DE L'ARBRE EN VILLE

> **Saison 2 des États généraux de la forêt (dont le classement en forêt de protection du massif de Marly)**

> **Stratégie de l'arbre en ville : le plan de gestion des arbres urbains, le Plan Canopé, la Charte de l'arbre en ville, et intégration au PLU**

B4 - FAVORISER UNE GESTION DURABLE DE LA RESSOURCE EN EAU

> **Plan de sobriété de la consommation en eau de la Ville**

> **Mettre en œuvre les actions du contrat eau, trame verte et bleue, climat 2019-2025 et 2026-2030**

> **GIP écoJonction avec l'Agrocampus : zéro phyto, production locale et végétalisation durable de la ville**



Planification et intégration paysagère

Tous ces objectifs ne peuvent être réalisés sans un engagement fort de la Ville. Favoriser la nature en ville et avoir un fleurissement continu tout au long de l'année et dans toute la ville a nécessité :

- l'élaboration d'une Charte de l'arbre et d'un objectif de plantation annuel ambitieux ;
- l'intégration du paysage dans tous ses projets d'urbanisme (quartiers, rues végétalisées) ;
- l'élaboration d'un plan de fleurissement en cohérence avec l'identité locale ;
- l'utilisation de plantes locales et vivaces, plus résistantes aux conditions climatiques.



Coopération

Les engagements de la Ville reposent sur une approche transversale mobilisant plusieurs acteurs avec qui nous travaillons en étroite collaboration :

- Le **lycée agricole de Saint-Germain-en-Laye**, un partenariat sous la forme d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP), servant à mutualiser les moyens notamment pour la production des plantes à massifs. (1)

- La forêt représente environ les $\frac{3}{4}$ de notre territoire, faisant de **l'ONF** un partenaire majeur de la Ville. Ensemble, nous travaillons sur la gestion du parc forestier de la Charmeraie, l'organisation de la Fête des Loges mais surtout sur les États généraux de la forêt qui ont pour objectif la préservation et la valorisation du patrimoine forestier. (2)

- **L'association Espaces** pour l'expertise qu'ils apportent sur nos projets au titre du Contrat de Bassin et participent à la gestion de l'observatoire de la permaculture. (3)

- **L'Agence de l'eau** est un partenaire systématique de nos projets en tant qu'appui technique (gestion à la source des eaux pluviales, limitation de l'imperméabilisation, infiltration des eaux pluviales) et subventionneur. (4)



(1)



(2)



(3)



(4)

- **Île-de-France Mobilités** dans le cadre de grands projets tel le chantier du Tram 13. Elle a mis en place des mesures compensatoires lors des travaux : re-plantation d'alignements d'arbres, traitement végétal le long du tracé du tramway, création de clôtures paysagères mais aussi création de zones protégées pour le développement de la faune. (5)

- **la Région Île-de-France** dont les subventions permettent de concrétiser des projets ambitieux en faveur d'un cadre de vie durable et embelli comme la piétonnisation du centre-ville et les jardins sur la dalle Frontenac. (6)

- **La Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine (CASGB)** dont les compétences déchets et mobilités entre autres, ont permis le pari réussi de la qualité de vie ! (7)

- **Les entreprises du secteur Espaces verts, l'ES-AT de Fourqueux et la société Chlorophylle**, spécialisée dans l'insertion sociale et professionnelle, sont des acteurs quotidiens dans la gestion de nos espaces verts. Leur coordination avec le service Parcs et jardins est essentielle pour garantir une gestion harmonieuse et cohérente de nos aménagements paysagers. (8)

- **Les bailleurs et syndics de copropriété** qui contribuent au respect des règles et consignes de végétalisation. (9)



Concertation et coordination

Saint-Germain-en-Laye met en place une concertation citoyenne dynamique pour associer ses habitants aux décisions locales. La Ville a aussi instauré des **conseils de quartier**, des **réunions publiques** et **ateliers thématiques** pour favoriser les échanges avec les élus et agents de la Ville. Ces concertations assurent transparence et implication des citoyens dans les grands projets.

Chaque projet d'aménagement est suivi par un **comité technique**, réunissant élus, agents municipaux et partenaires extérieurs comme Enedis, la Communauté d'agglomération ou autres, garantissant une coordination efficace.

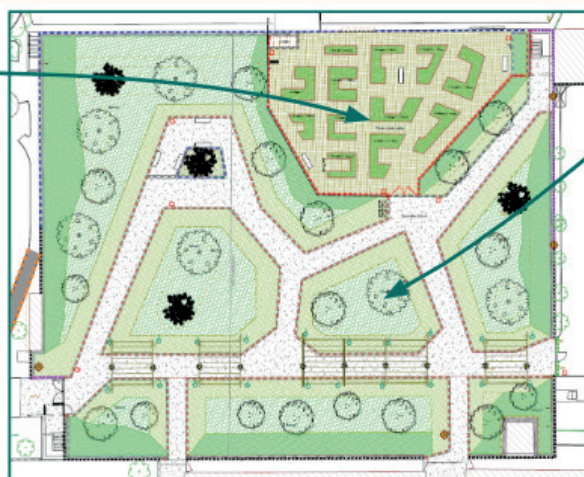
Réaménagement de la dalle Frontenac

Inaugurés le 7 juillet 2022 en plein cœur de l'écoquartier du Bel-Air, les jardins partagés sont construits sur un toit-terrasse qui accueillait autrefois une école élémentaire. Ce lieu offre aujourd'hui à la population près de 3 000 m² de promenade verte et 100 m² de terres cultivables au sein du jardin potager.

Jardin partagé

situé dans un enclos fermé et composé de :

- 12 bacs hors-sol soit 82 m² cultivables en plastique recyclé
- 1 bac pour les enfants
- 1 bac PMR
- 1 serre pour les semis
- 1 fontaine
- 1 espace compostage
- 1 table de pique-nique
- 2 bancs



Jardin suspendu

d'une superficie de 1700 m² composé de :

- murets de soutènements et plantés
- végétaux de 40 essences différentes.

Dalle Frontenac - AVANT



Maîtrise d'œuvre : Ville de Saint-Germain-en-Laye
Coût des études et des travaux : 2 360 000 € TTC
Cofinancés à 70 % par :

- La Région Île-de-France : 500 000 €
- L'Agence de l'eau Seine-Normandie : 52 250 €
- L'État : 1 096 918 €

Date des travaux : janvier 2021 à juillet 2022



Lors du réaménagement de la dalle Frontenac, une **concertation** spécifique a été menée pour associer les citoyens aux décisions concernant les aménagements liés à cette infrastructure. Ils ont exprimé leur souhait de transformer cette dalle en jardin. Un vrai défi !



Le dessin, le choix des matériaux des coloris ont été faits en cohérence pour garantir l'**intégration paysagère** vis-à-vis des bâtiments entourant le site. La particularité de ce type d'aménagement sur dalle réside dans le fait d'adapter les techniques et composants pour alléger au maximum la structure et garantir la réussite du jardin : terres allégées, argile expansée, ancrage de mottes, arrosage par goutte à goutte, sonde de pluie, etc.

Ces potagers sont **accessibles gratuitement**, sur inscription, aux Saint-Germainois. Aujourd'hui, l'association regroupe environ 30 jardiniers amateurs. L'ensemble des espaces de culture, les outils, les ressources et les productions sont partagés entre tous les jardiniers. Le jardin se veut également inclusif. Des bacs potagers adaptés pour les enfants et les personnes à mobilité réduite (PMR) ont été intégrés au site afin d'accueillir le plus grand nombre.

En septembre 2024, la Ville a remporté le trophée départemental des « Jardins partagés ».



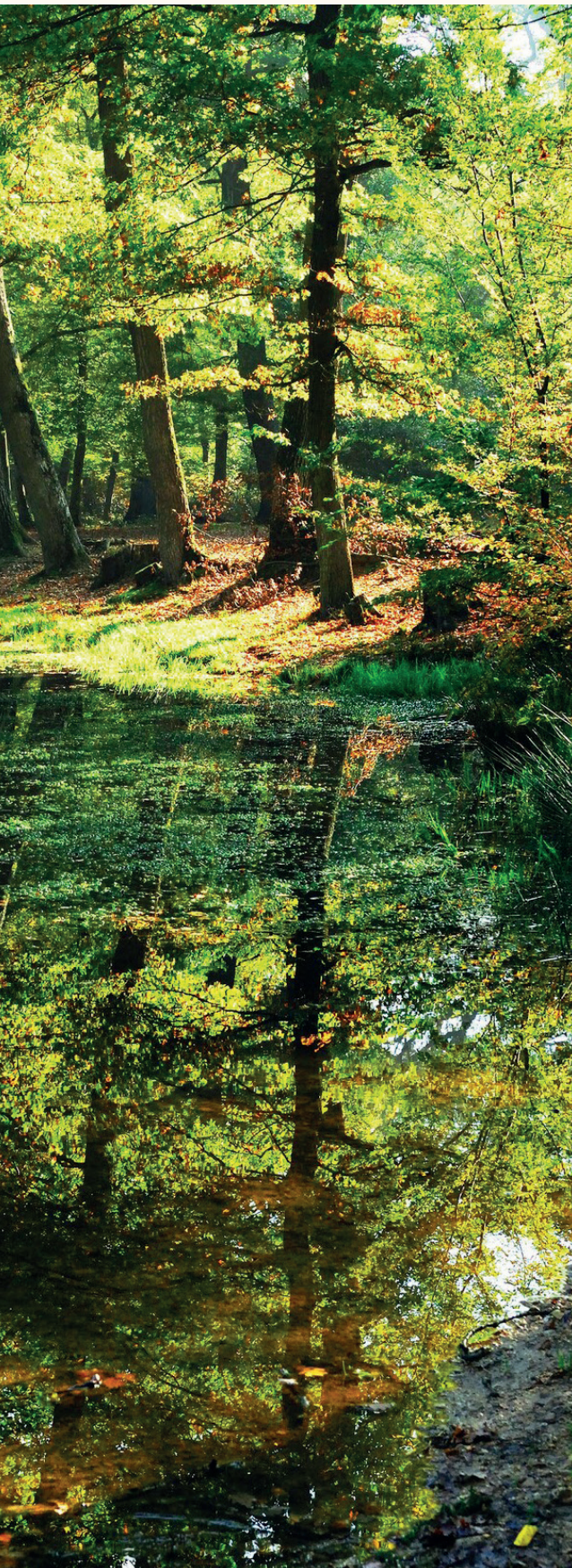
Projet AXIOM

Les jardins partagés s'inscrivent également dans la démarche AXIOM initiée par la direction de la Solidarité. Le projet vise au développement social et des solidarités à travers le logement et l'espace public dans l'écoquartier du Bel-Air. Par le biais des ambassadeurs du vivre-ensemble, des actions y sont menées pour favoriser le lien social.



Réglementation

Saint-Germain-en-Laye protège son patrimoine naturel grâce à des outils réglementaires essentiels. Le **PLU**, le **PADD** et le **SPR** encadrent l'aménagement urbain et paysager, tandis que le Contrat de bassin préserve les ressources en eau. La **Trame verte et bleue** assure la continuité écologique, et le **statut de forêt de protection** protège durablement la forêt domaniale. Ces dispositifs garantissent un équilibre entre développement et conservation du cadre de vie.



Quelques-unes des règles du PLU en faveur des milieux naturels et de la biodiversité :



- Remplacement au **1 pour 1 des arbres abattus** pour raison phytosanitaire ou de dangerosité

- Plantation d'**espèces régionales** adaptées aux conditions pédologiques et climatiques

- Des **surfaces de pleine terre** sont imposées dans les zones urbaines : entre 5 % et 50 % minimum de l'unité foncière

- Un **coefficient de biotope** incitant à la nature en ville : entre 0,1 et 0,5 en zone urbaine

- L'**infiltration** en place et le **cheminement** et **stockage des eaux pluviales** à ciel ouvert sont privilégiés

- La **végétalisation des clôtures** disposant d'ouvertures en pied pour les déplacements de la faune

- **245 arbres remarquables** sont protégés sur la commune

- **21,2 km d'alignements d'arbres protégés**

- Un **retrait graphique** imposé pour permettre le maintien ou la création de jardin de devant, garantissant la nature en ville et qualifiant le paysage urbain des axes concernés

- La protection, la poursuite et la mise en valeur des **cheminements doux** composés de 2,3 km de linéaires de sentes et chemins

- La protection des **lisières des massifs boisés** de plus de 100 ha

- Espaces boisés classés (EBC) : + 105 ha, soit un total de 3 459 ha

- Espaces paysagers protégés (EPP) : + 8,5 ha, soit 43,6 ha

Stratégie gestion



Un service mobilisé

Intégré au sein de la direction de l'Espace public, le service Parcs et jardins s'attelle chaque jour à la mise en valeur de notre ville. Nos jardiniers sont très créatifs, que ce soit pour mettre en valeur les événements de la Ville, mettre en place des actions pour la biodiversité, créer des massifs ou encore transmettre leurs savoirs auprès du public !

1
responsable

24
agents

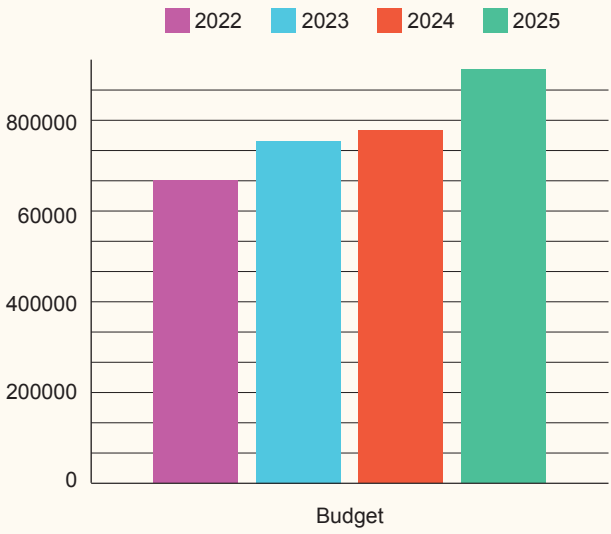
3
adjoints

2
saisonniers

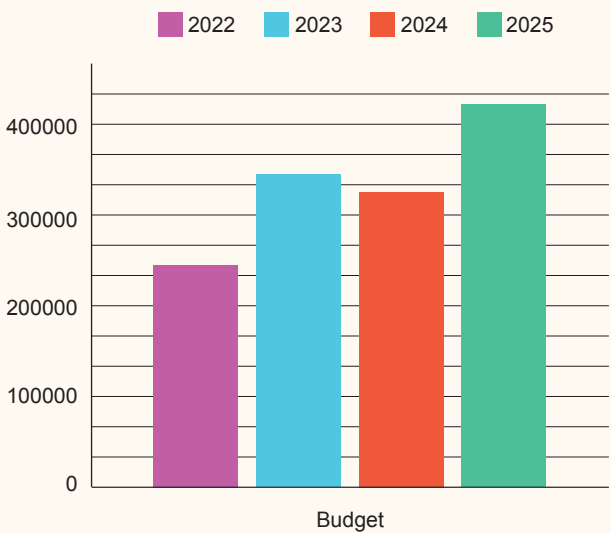
- Basé au Centre technique municipal
- Zone technique de 3 800 m² et 250 m² de serre chauffée et 400 m² de serre froide
- 50 événements par an décorés par le service



Dépenses de fonctionnement



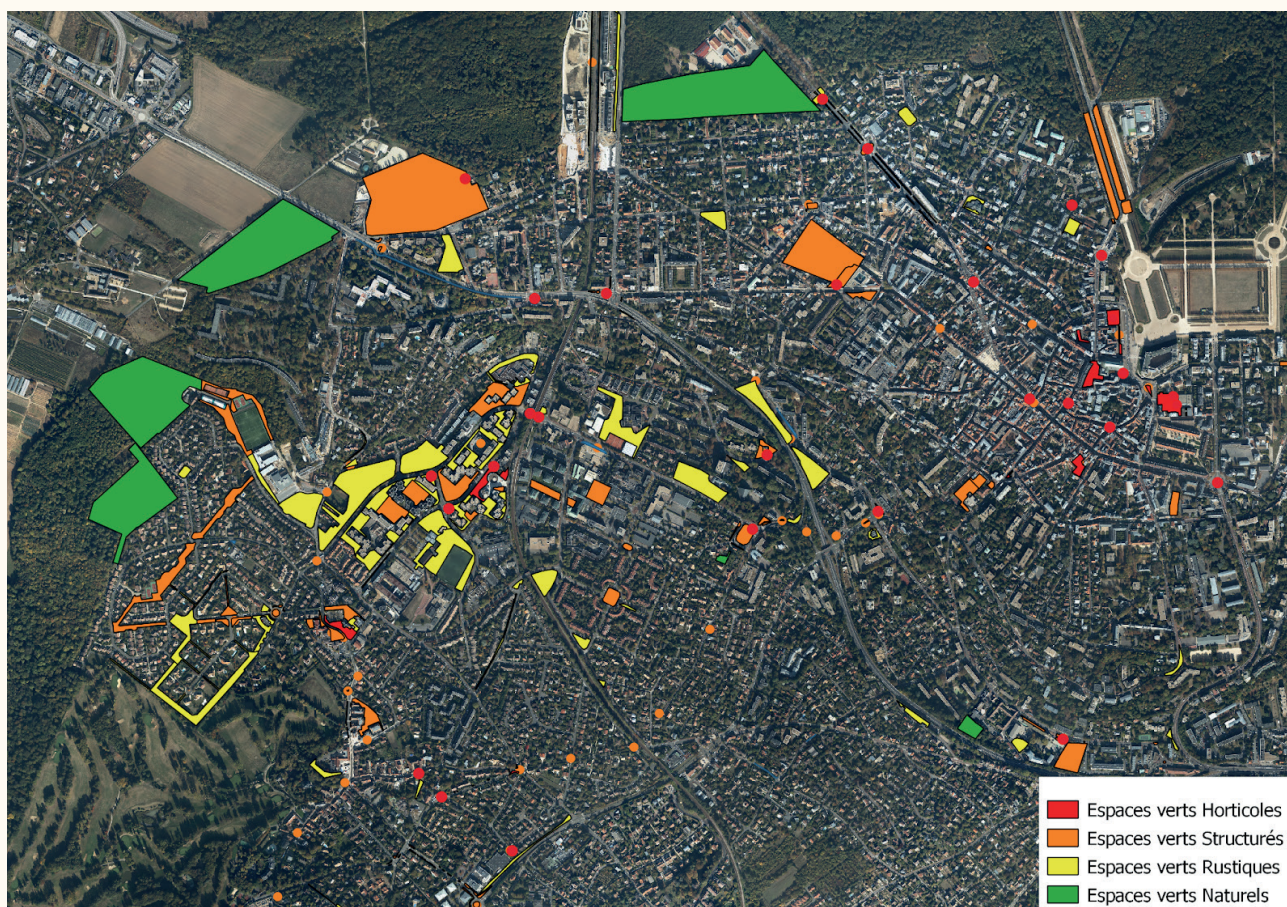
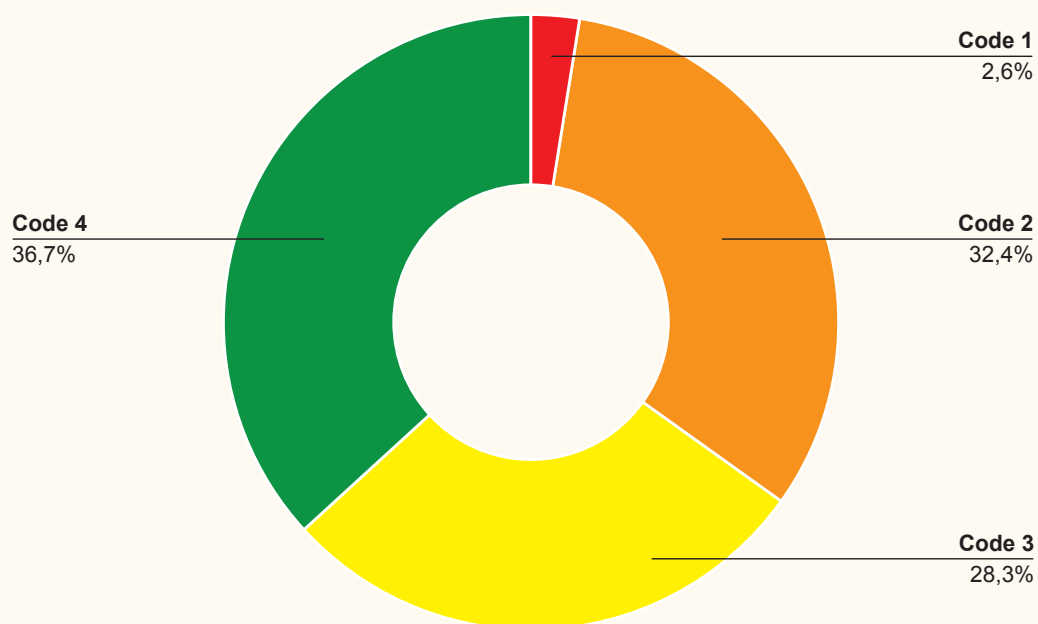
Budget d'investissement



Une gestion différenciée

La municipalité adopte une approche écologique en adaptant l'entretien de ses espaces verts. Ceux-ci sont répertoriés dans le SIG en quatre codes avec en description leur mode de gestion selon leur typologie, leur localisation, leurs usages, leurs fréquentations... en y intégrant des critères environnementaux. Ces modes d'entretien sont décrits dans notre plan de gestion.

Répartition surfacique globale
des codes d'entretien





Un fleurissement présent toute l'année

À Saint-Germain-en-Laye, le fleurissement est construit selon deux approches distinctes en fonctions du secteur géographique.

Centre-ville : concilier fleorissement et histoire

À Saint-Germain-en-Laye, le fleorissement s'adapte aux spécificités du centre-ville historique, marqué par son patrimoine architectural classé, le château et les jardins à la française d'André Le Nôtre. La végétalisation met en valeur l'existant avec des alignements d'arbres, des massifs d'arbustes et vivaces, et un fleorissement ciblé sur les bâtiments municipaux. Faute d'espace en pleine terre, des bacs, jardinières et suspensions ornent les points stratégiques. En hommage à l'histoire, des bacs d'orangerie accueillent des arbres et plantes grimpantes taillés ou présentés pour la plupart en topiaires, rappelant l'élégance des jardins à la française tout en enrichissant le paysage urbain.



Rue de Poissy



Rue du Vieux-Marché



Rue des Écuyers

Autres quartiers : un fleorissement plus résilient

Le service Parcs et jardins de Saint-Germain-en-Laye s'engage dans une gestion plus durable du fleorissement urbain en favorisant les plantes vivaces et les arbustes, tout en réduisant l'usage des annuelles. Cette approche écologique limite les besoins en arrosage et en entretien, tout en garantissant un paysage harmonieux et pérenne. Elle répond ainsi aux enjeux environnementaux et à la volonté de préserver les ressources naturelles.



Massif du viaduc

Planter végétal local

32 000
annuelles

30 000
bisannuelles

4 200 m² |

C'est le nombre de fleurs produites en 2025 au travers des serres mutualisées du GIP

C'est la surface que ce partenariat nous permet aussi de disposer pour accueillir toutes les plantes et arbustes en transition et offrir aux jardiniers un espace de travail



GIP : un partenariat florissant

La Ville de Saint-Germain-en-Laye et le lycée agricole ont constitué en 2017, un partenariat sous la forme d'un Groupement d'intérêt public (GIP) afin de renforcer leurs liens et, entre autres, mutualiser les serres de l'exploitation horticole pour la production et le stockage des végétaux. C'est dans le cadre de ce GIP qu'est produite l'intégralité des plantes à massifs de la ville.

Des producteurs de proximité

Nous avons fait le choix de travailler principalement avec des pépiniéristes situés dans le bassin parisien Nord et disposant du label « Végétal local » : les pépinières Chombard, les pépinières du plateau de Versailles, les pépinières Chatelain ou encore les pépinières de l'Orme de Montferrat. Nous travaillons aussi avec les pépinières Thuilleaux qui disposent du label « Produit en Île-de-France ».



Animation et promotion



0

4

Actions vers la population

Par le biais de l'information auprès des habitants

La stratégie de communication de la Ville de Saint-Germain-en-Laye est de multiplier les médias pour toucher le plus grand nombre :

- le *Journal de Saint-Germain*, un bimensuel à destination des habitants avec une page dédiée « Développement durable »
- Le site Internet de la Ville et ses outils comme la carte interactive des parcs ou des espaces canins
- Une application mobile permettant à chaque utilisateur de signaler un problème sur l'espace public
- Les réseaux sociaux enrichis au quotidien et ses plateformes de partage : Facebook, Instagram et X
- Des panneaux numériques permettent d'informer de manière personnalisée et réactive



Des campagnes de sensibilisation sont régulièrement organisées par le service Communication de la Ville notamment en matière de propreté de l'espace public : des affiches sur les mégots ou les déjections canines mais aussi la réalisation d'un court-métrage réalisé avec les CMJ.



Le service Parcs et jardins installe régulièrement des panneaux de communication pour informer ou sensibiliser les habitants sur certains messages comme par exemple :

- la description des travaux sur chaque nouvel aménagement
- la plantation prochaine d'un arbre
- l'intérêt de la fauche tardive
- le principe des noues

Budget participatif 2^e édition

Par le biais de la concertation

Le budget participatif

Dans une volonté de renforcer la **participation citoyenne locale** et de placer les habitants au cœur de l'action publique, la Ville a mis en place, depuis avril 2021, un budget participatif (BP).

« Le projet le plus plébiscité consiste à planter des arbres. Il a recueilli 371 voix. Cela correspond bien à cette volonté de créer des îlots de fraîcheur dans ce contexte de réchauffement climatique. »

Priscille Peugnet, maire-adjointe à la Citoyenneté, aux Associations, au Tourisme, à la Jeunesse et aux Cultes

Focus sur les 10 projets



Place Dauphine



Place des Anciens-Combattants

1. Plantations et végétalisation dans le centre-ville

Par Fabrice, Lucas et Marie-Jo



2. Des bancs publics pour les aînés

Par Chantal et l'association Mercurhe



3. Fontaines à eau potable

Par Camille



4. Arceaux de stationnement pour vélo

Par l'association Saint-Germain-en-Laye à vélo



5 ■ Tables de ping-pong dans les parcs et écoles publics

Par Maxime et Rémi



6 ■ Installation de cendriers dans la rue

Par Astrid



8 ■ Plantation d'un prunus pour annoncer le printemps

Par Xavier



9 ■ Installation d'une mini-serre dans le jardin partagé de Frontenac

Par les jardiniers de la dalle Frontenac



7 ■ Tables de jeu d'échecs en extérieur

Par l'association Saint-Germain-en-Laye à vélo



10 ■ Création d'une aire sportive inclusive

Par Guillaume

Les balades urbaines

Régulièrement, la Ville convie ses habitants à des balades urbaines conviviales en compagnie des élus de quartier. C'est l'occasion de mettre en avant l'historique et les **atouts du quartier et d'échanger sur ses améliorations** éventuelles.



Conseil local des Transitions

Le Conseil local du développement durable de Saint-Germain-en-Laye réunit élus, citoyens, associations et experts pour **analyser et proposer des actions en faveur du développement durable**. Il étudie les projets municipaux sous leurs aspects environnementaux, sociaux et économiques et émet des recommandations. Ces avis et recommandations permettront à la commune nouvelle de :

- faire entrer davantage la nature dans la ville grâce au verdissement
- prévoir des espaces de pleine-terre et végétaliser les espaces publics
- entretenir et développer des sentes, des liaisons et des corridors écologiques
- poursuivre la démarche engagée dans nos différents écoquartiers
- encourager les projets autour de l'agriculture urbaine
- créer de nouveaux parcs urbains dans les zones urbaines de la ville
- encourager et accompagner les pratiques responsables
- mettre en place des outils de mesure de la qualité de l'air
- travailler à la décarbonation des livraisons en centre-ville



CONSEIL LOCAL
DES TRANSITIONS

Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye

Par le biais de l'animation et de la pédagogie

Les animations avec les écoles et le périscolaire

Depuis avril 2024, le service Parcs et jardins propose des éco-animations aux écoles et au périscolaire, sensibilisant à ce jour plus de 1 600 élèves à l'environnement.

Ces ateliers interactifs abordent divers thèmes : les oiseaux et la création de mangeoires, les écureuils et la pose d'abris, les plantes aromatiques, le cycle de l'eau, les arbres ou encore la mare. En alliant découverte et participation active, ces animations permettent aux enfants de mieux comprendre la biodiversité et les enjeux écologiques.

Joanna, éco-animatrice

« Arrivée depuis avril 2024, j'interviens dans les écoles et auprès du grand public pour proposer des animations sur le thème de la nature dont la demande est florissante. L'accompagnement de création de potagers et la découverte de la faune et de la flore locale sont à ce jour les animations les plus demandées »

Carrés potagers dans les écoles

Ce n'est pas moins de 39 carrés potagers qui ont été aménagés dans les cours d'école. Ils offrent aux élèves une opportunité d'apprendre au contact direct de la nature lors d'ateliers.

Concours Bioclip

La Ville a lancé #Bioclip2025, un concours vidéo pour les 10-25 ans, consistant en la réalisation d'un clip vidéo sur le thème de l'écologie, de la biodiversité et de la solidarité.



Les animations lors de nos événements

Chaque année, nous organisons pas moins de **15 ateliers à destination des habitants** lors des grands événements de la Ville : les Journées du Patrimoine, l'opération Forêt propre, Octobre rose, le marché aux fleurs, la journée du Développement durable, le Bel-Air d'été, etc. Les jardiniers municipaux y distribuent des plantes et prodiguent des conseils pratiques : bien choisir les végétaux, les planter et les entretenir, aménager son balcon...



Bel-Air d'été 2024



Journée européenne du patrimoine



Journée du Développement durable 2024



Opération forêt propre 2024



Marché aux fleurs 2024

Les ateliers pédagogiques

Ce n'est pas moins de 20 ateliers qui sont dispensés chaque année au sein des jardins partagés. Par le biais de la direction de la Solidarité (projet Axiom) ou de l'association Espaces, les jardiniers sont **sensibilisés et formés à la permaculture**. Ils peuvent suivre des formations comme :

- lutter contre les gastéropodes au naturel
- le cycle de vie de la graine
- la conservation des graines
- la vie dans le sol...



Avec l'Agglo Tous au compost !

Entrée libre
Animations gratuites
Foodtruck



La Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine, en charge de la gestion des déchets, organise régulièrement des **animations gratuites autour du compostage**. Elle propose un éclairage nouveau et des solutions pour une gestion optimale des déchets alimentaires et déchets verts, grâce à des ateliers accessibles à tous, y compris aux enfants.

Le service Parcs et jardins apporte également un soutien technique aux différentes **associations environnementales et naturalistes**. Celles-ci participent également par leurs actions et événements à contribuer à la connaissance, à la compréhension et au développement de la biodiversité, comme l'association Aniwild qui organise des chantiers nature au sein des jardins partagés de l'ENS des Plâtrières.

La formation et la valorisation de nos agents

Nous formons régulièrement nos agents pour enrichir leurs compétences en aménagement paysager. Chaque année, ils se rendent au **festival des Jardins de Chaumont-sur-Loire** ou au **festival Jardins jardins**, des événements inspirants où ils découvrent des exemples d'aménagements innovants. Cette expérience stimule leur curiosité, leur permet d'acquérir de nouvelles idées et d'approfondir leurs connaissances pour améliorer la gestion et la création des espaces verts de la Ville.



La promotion du label Villes et villages fleuris

Saint-Germain-en-Laye est fière de détenir depuis de nombreuses années le label Villes et Villages Fleuris, témoignant de son engagement pour un cadre de vie de qualité et respectueux de l'environnement. La Ville met en avant cette distinction à travers divers supports de communication : affichage du label sur les panneaux numériques, publications sur les réseaux sociaux, en entrée de ville, lors d'événements, ou sur les nouvelles plantations. Cette promotion renforce l'image verte et durable de la commune auprès du public.



BIENVENUE AU JARDIN PARTAGÉ DE FRONTENAC

**Vous trouverez ici un espace de rencontre
entre l'homme et la nature
grâce à la permaculture.**

Cet espace est géré
par le pôle Environnement
de la Ville de Saint-Germain-en-Laye

Si vous êtes intéressé pour participer,
contactez la Ville
cadredevie@saintgermainenlaye.fr

2024

TROPHÉE DU JARDIN PARTAGÉ
décerné à la Ville de
Saint-Germain-en-Laye
par le Département des Yvelines

développement durable

SAINT-GERMAIN

Numéro 854

Journal d'information de la Ville de Saint-Germain-en-Laye

LES JEUNES FACE À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE ÉVEILLER LES « ÉCO-ÉMOTIONS »

ans le cadre de sa politique de développement durable, la Ville, en partenariat avec CY Générations (université de Cergy-Pontoise), a imaginé le projet Équilibre, destiné à mettre en valeur le regard des jeunes sur les impacts de la transition écologique et sociale, en éveillant leurs « éco-émotions ».

ur le découvrir, rendez-vous mercredi 26 mars, à 13h30, au Théâtre Alexandre-Dumas (programme ci-après).

rmis les actions développées dans le cadre Équilibre, la Ville a proposé aux établissements scolaires de Saint-Germain-en-Laye une boîte à outils permettant d'évoquer les « éco-émotions » en classe, et qui comprend : un film reportage pour amorcer les dialogues de sensibilisation ; un jeu « éco-émotions » sur lequel, avec des cartes colorées, les élèves accrochent un ressenti ; un jeu de société et un livre pour guider les élèves dans l'expression de leurs émotions ; un questionnaire autour 10 thématiques.



Centre de loisirs



À l'école Marie-Curie

LES AUTRES VOLETS D'ÉQUILIBRE

Un film. Le réalisateur Manuel Schlegel a donné la parole à de jeunes Saint-Germainois âgés de 10 à 20 ans, afin de comprendre la façon dont ils se situent face à cet enjeu majeur et dresser avec eux un état des lieux. En déployant une mosaïque de rencontres et en mêlant les genres, le film donne vie à leurs propos et à leurs rêves.

• Un concours. Les jeunes de 10 à 25 ans ont été appelés à réaliser un vidéo-clip sur le thème de l'écologie, de la biodiversité et de la solidarité (lire Le 365 861).

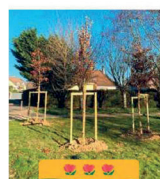
LE PROGRAMME

14h : ouverture de la cérémonie.
14h45 : projection du film Équilibre, suivie, à 14h45, d'une séance de questions-réponses avec le réalisateur, Jules Zingg, et la présentation de jeunes qui ont participé au film.

15h30 : table ronde sur le thème *Jeunes d'aujourd'hui, bâtisseurs d'avenir, quelle est leur place dans la ville de demain ?* En présence, notamment, de Marie de Cidrac, sénatrice et vice-présidente de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable.
17h30 : finale et remise des trophées du concours Bioclip.

Le Journal de Saint-Germain y reviendra dans son prochain numéro.

Théâtre Alexandre-Dumas
(Jardin des Arts).
Inscrivez-vous vite sur
www.saintgermainenlaye.fr,
rubrique Accueil > Actualités >
Cérémonie Équilibre - Les trophées
Bioclip 2025



Dans le cadre du programme de remplacement et de densification du patrimoine arboré de la commune nouvelle, plusieurs essences ont récemment été plantées dans la commune déléguée de Fourqueux. 14 arbres, dont 3 chênes (chêne rouvre, chêne d'Espagne et chêne écharlate) ont trouvé leur place au Val fleur (photo). Le néflier historique que l'on pouvait admirer en bas du Jardin des Eaux et qui avait chuté, au mois d'octobre, à la suite d'un fort coup de vent, a, lui, été remplacé début mars.

En bref

IRÉE BIODIVERSITÉ AU CINÉMA !

En partenariat avec le groupe UGC, association Agri pour Tous et les ateliers Boudes de Seine 76, l'association Cœurs de la biodiversité du climat® (cinéma C2L, 25-27 rue du sud-Marché), rendez-vous mardi 26 mars, à 20h, pour la projection du film *Ma ville de demain*, de Marie-Anne Drogosz et Jean-Claude Drogosz, suivie d'un débat en présence d'élus locaux de la région écologique et énergétique. en séance qui dans le cadre Printemps du cinéma, sera proposée tarif exceptionnel de 5 euros !

INCOURS

concours Maison Écologique, organisé par Energies Solidaires



du climat 78, avec le soutien de l'Agglo, invite chaque année à mettre en lumière les travaux de rénovation énergétique réalisés par des particuliers. Si vous souhaitez concourir, inscrivez-vous avant le 29 juin ! Tous les détails sont



Jeudi 6 mars, Quentin, Mattéo, Corentin et Samuel, élèves en seconde année de BTS Aménagements paysagers au Lycée agricole, ont organisé une journée de sensibilisation à l'environnement, à destination des élèves de CM2 de l'école des Écluses. Proposée dans le cadre du projet Initiatives et Communication, cette action, initiée par l'École des Écluses, première adjointe chargée de l'éducation, de la jeunesse et des Relations Internationales et conseil régional, a été rythmée par plusieurs visites (Agrocampus, jardins partagés des Plâtres), des ateliers et des mini-conférences, des initiations aux

Actions vers les touristes

L'Office de Tourisme Intercommunal Saint Germain Boucles de Seine a développé diverses expériences axées sur la nature et le patrimoine à destination des touristes :

- **des balades en forêt sont proposées** via plusieurs sentiers de randonnées pédestres ou à vélo
- **la visite des arbres remarquables** en forêt
- **la visite de l'étang du Corra**, classé zone naturelle d'intérêt écologique, offrant un lieu de détente et d'observation de la biodiversité locale
- **des brochures et plans** de la ville avec notamment le circuit de promenade « Parc et ville »
- **des visites guidées** de notre centre-ville et de celui de Fourqueux avec ses jardins, jalonnées de panneaux explicatifs.



La fête de la nature

Cet événement national a permis de faire la promotion à grande échelle de notre patrimoine naturel. Nous avons organisé des promenades guidées à la découverte de l'ENS des Plâtrières ou encore des initiations aux sciences participatives et à l'observation de la faune et de la flore.



La Fête se prépare...
Retenez la date !

Plus d'infos sur fetedelanature.com



Les journées du patrimoine

À chaque édition des Journées européennes du Patrimoine, tous les moyens sont mis en œuvre par la Ville pour faire de cet événement un rendez-vous annuel incontournable qui attire des milliers de visiteurs.

C'est aussi un moyen de se retrouver au travers d'animations pour petits et grands, de mettre en avant les actions menées par la Ville avec le stand du développement durable...



Les compétences des services techniques de la Ville sont mises à l'honneur tout au long du week-end notamment pour le service Parcs et jardins :

8 km
de rues piétonnisées
et végétalisées de façon
éphémère

+ 30
agents mobilisés

1
jardin éphémère sur la
place du Marché-Neuf

14h
d'installation de
16h à 6h le lendemain



Journée du
patrimoine 2023



J'embarque
avec le Centre
technique municipal



Patrimoine végétal



Arbres

Diversité botanique

La Ville de Saint-Germain-en-Laye entretient un lien étroit et historique avec « l'arbre ». Elle possède un patrimoine arboré important composé d'environ 8 500 sujets. Ce nombre ne cesse de croître grâce aux nouveaux aménagements urbains et paysagers ainsi qu'à la politique volontariste de la commune en matière de plantation.



8 500
arbres enregistrés

35 m
le plus haut

125 ans
le plus vieux

203
essences différentes

8 100
Inventoriés et
diagnostiqués

400 cm
le plus gros

104
arbres fruitiers

1 260
tilleuls (arbre le plus
représenté)



Nous diversifions le patrimoine arboré de la commune par une diversité botanique des arbres. Cela permet à la fois de favoriser la biodiversité, limiter les risques sanitaires et préparer notre évolution dans un contexte de réchauffement climatique.

Essences locales



Chêne sessile
(*Quercus Petraea*)



Charmes commun
(*Carpinus betulus*)



Érable champêtre
(*Acer campestre*)



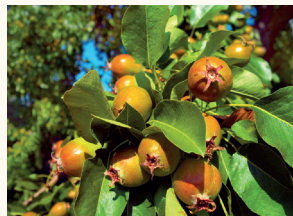
Tilleul à petite feuilles
(*Tilia cordata*)



Aulne glutineux
(*Alnus glutinosa*)



Merisier
(*Prunus avium*)

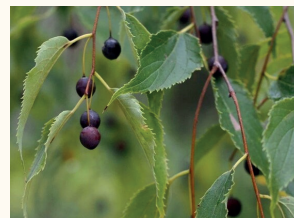


Poirier
(*Pyrus pyrastrer*)

Essences complémentaires



Chêne vert
(*Quercus ilex*)



Micocoulier de provence
(*Celtis australis*)



Érable à feuilles d'obier
(*Acer opalus*)



Chêne du Mexique
(*Quercus Rysophylla*
« maya »)



Noisetier de Byzance
(*Corylus colurna*)



Frêne à fleur
(*Fraxinus ornus*)



Charme Houblon
(*Ostrya carpinifolia*)

Renouvellement et pertinence des plantations

Saint-Germain-en-Laye souhaite préserver son patrimoine arboré dont elle a hérité via un programme de renouvellement annuel et de diversification de la palette végétale. La pertinence des plantations s'établit sur plusieurs critères, tous essentiels au développement optimal de l'arbre :

- les lieux et ses contraintes (réseaux, voirie, emprises disponibles, etc.)
- Les essences (leur adaptation aux changements climatiques)
- Le sol
- L'exposition

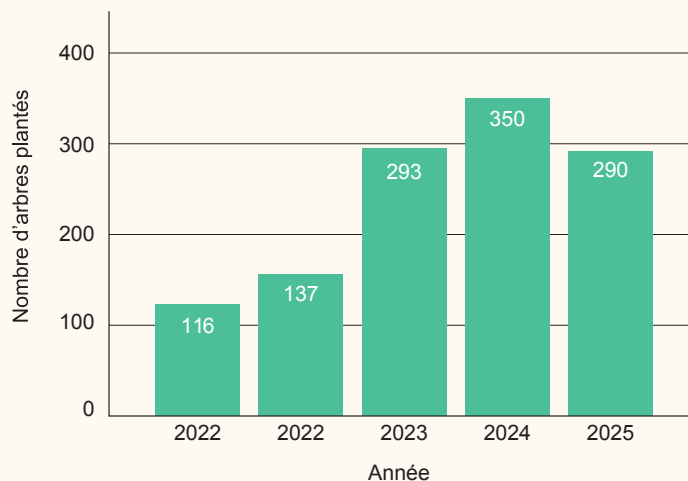
Notre base de données nous permet aussi d'analyser l'état sanitaire des arbres et d'adapter les futures plantations face aux maladies, etc.

Nous utilisons l'outil SESAME élaboré par le CEREMA pour identifier les espèces les plus à même de produire les services attendus dans le cadre de projets d'aménagement ou de végétalisation.

Les sujets à planter font l'objet d'un marquage systématique en pépinière.



Programme annuel de plantation



- Plantation hiver 2025/2026 : 286 arbres plantés pour 37 arbres abattus soit 7 fois plus d'arbres plantés qu'abattus.
- Evolution de plantations : 234 arbres plantés supplémentaires en 2024 par rapport à 2020.
- Densification 4 arbres pour 1 abattu sur l'espace public
- Densification du patrimoine arboré du cimetière suite à un diagnostic phytosanitaire. Abattage de 45 arbres sur 3 ans pour 147 arbres plantés de 2025 à 2028



Micro-forêt triangle Taillevent

Description du projet : dans la rue de Taillevent, une micro-forêt urbaine a vu le jour au début du 1^{er} trimestre 2024. Cet aménagement constitue une bulle de biodiversité, un îlot de fraîcheur-puits de carbone, mais assure également la continuité écologique de la strate arborescente dans la ville, ainsi que sa connexion avec les deux massifs forestiers périphériques de Saint-Germain-en-Laye et de Marly.

Budget de l'opération : 30 000 €

Indicateurs verts :

- végétation plantée : 60 arbres d'essences indigènes du type érable champêtre, charme, pommier sauvage, orme...



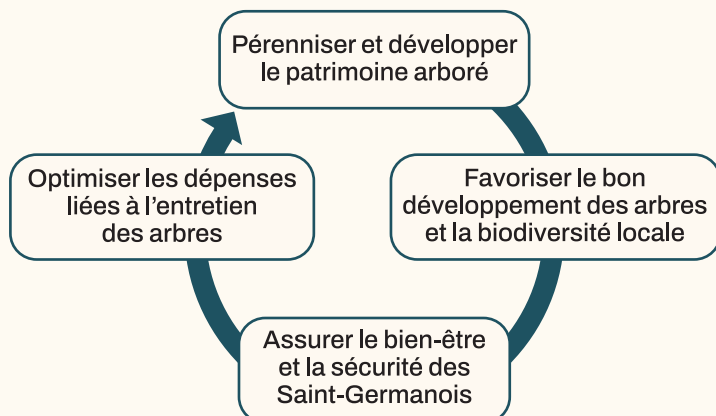
Gestion

La gestion des arbres de la ville comprend l'anticipation, la planification et la réalisation des travaux d'entretien, de protection, de suivi, de renouvellement ou de plantation du patrimoine arboré.

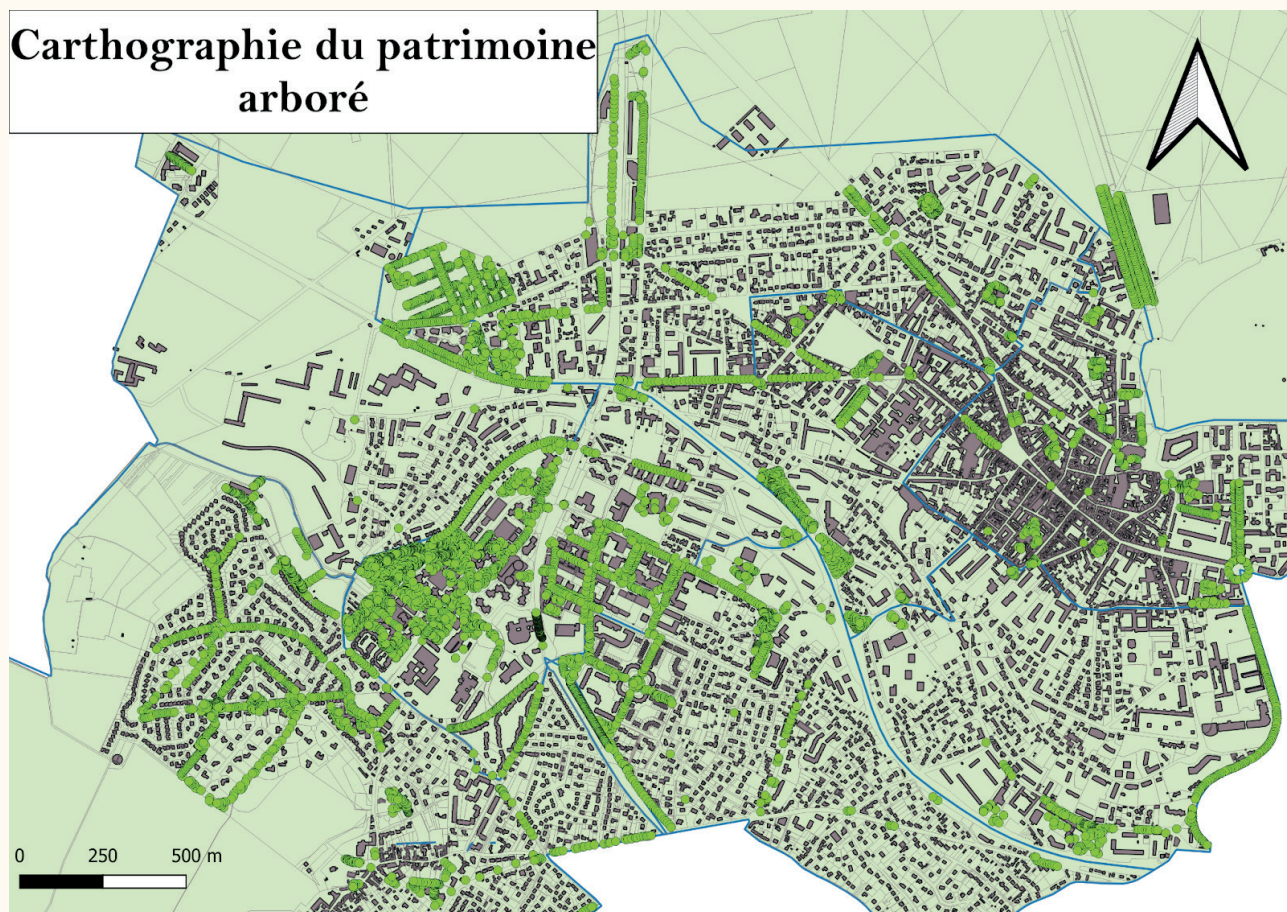
Interview
Silvavenir



Les quatre enjeux majeurs de la gestion du patrimoine arboré urbain défini dans notre Charte de l'Arbre :



Tous les arbres de la ville de Saint-Germain-en-Laye sont soumis à un **relevé cartographique, un recensement et un diagnostic physiologique et mécanique**. Les arbres sont relevés sur le terrain et numérotés. Toutes les données sont intégrées dans un logiciel dédié, Grality, permettant de renseigner les informations importantes :





En 2025 :

- diagnostics de 1 650 arbres
- 25 diagnostics approfondis dont 4 tests de tractions et 8 tomographies

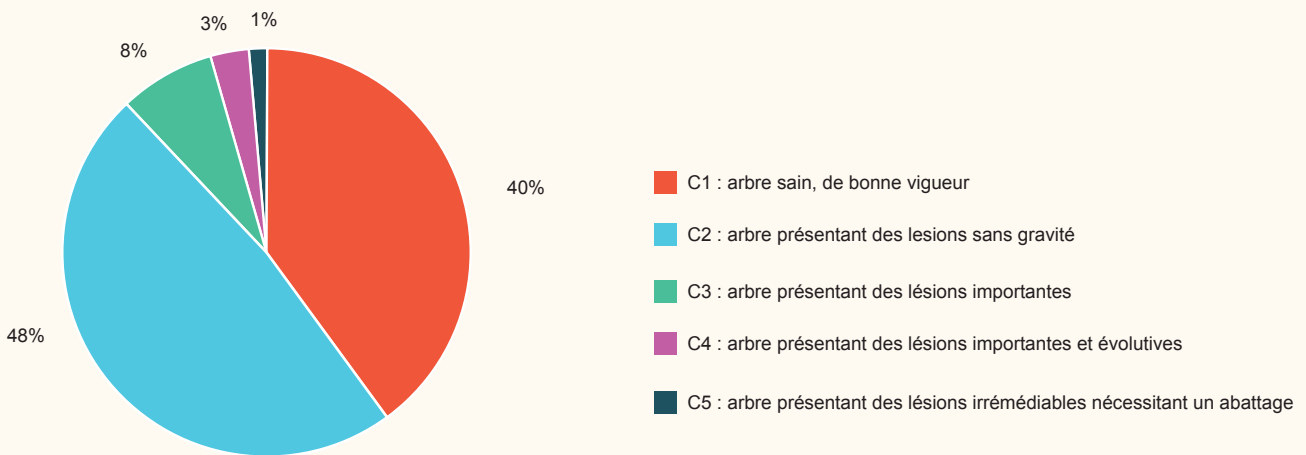
840

interventions d'élagages
depuis le début de l'année

480

arbres taillés en rideaux
(Foch, Gambetta, RN13,
Cimetière) situés à
proximité du château

Classification du patrimoine arboré par type



Notre projet absorbe chaque année 119 T de CO₂, ce qui correspond aux émissions d'une voiture diesel sur 1230948.02 km (soit 30x le tour de la Terre).



Notre projet absorbe chaque année 33.1 GWh de chaleur, ce qui équivaut à la consommation annuelle de 94 752 frigidaires.



Notre projet produit actuellement 86.8 T d'oxygène par an, ce qui correspond au besoin annuel de 340 personnes.

Le logiciel de gestion nous permet aujourd'hui de mieux communiquer et mettre en valeur l'importance de notre patrimoine.



L'arbre mort au service de la biodiversité

Nous protégeons le patrimoine arboré et veillons à la sécurité des personnes. Après expertise, certains arbres du parc de la Charmeraie dépérissent. Deux sont conservés avec un périmètre de sécurité, tandis qu'un autre est abattu et laissé au sol pour favoriser la biodiversité et enrichir le sol en matière organique, contribuant ainsi au cycle du carbone.

Qualité d'entretien et mesures de protection

Les arbres font l'objet de toutes les attentions de la part des jardiniers qui assurent leur suivi sanitaire et leur entretien. Par le biais du diagnostic, un programme d'entretien est fixé chaque année. Les entretiens courants, taille douce, remontée de couronnes, etc. sont réalisés par le service Parcs et jardins. Les abattages et travaux d'élagage plus lourds sont confiés à l'entreprise retenue dans le cadre d'un marché spécifique. En 2025, 840 arbres ont fait l'objet d'une intervention d'adaptation ou sécuritaire. De plus, 480 arbres ont profité d'une taille en rideau. La gestion passe également par l'amélioration du traitement des pieds d'arbres. Le nouvel écoquartier de la Lièvre Pereire en témoigne : des tapis précultivés de vivaces ont été installés au printemps 2022. Plus qu'une simple valeur esthétique, le développement de la végétation au pied de l'arbre améliore la structure et l'activité biologique du sol.

Grality <https://app.grality.com/projects/970/tree/11205098-497b-4e4b-bd4d-46eae4109ba0> 03/12/2024

StGermainEnLayle **Fiche arbre**

Date de création : 12/07/2024 13:06:06
Date de modification : 03/12/2024 14:33:30

Référence auto : 26027
Référence perso : 24

Emplacement :

Lieu : Square Feuillancourt
Latitude (y) : 48.887087900652155
Longitude (x) : 2.0922015140653096
Exécuteur diagnostique : Regie
Statut de protection du PLU : EBC : Espace Boisé Classe

Environnement :

Type de plantation : Fosse
Type de couverture : Engazonné(e)

Dimensions :

Nombre d'axes : 1
Axes :
Hauteur totale axe : 22m
Circonférence axe : 110cm
Diamètre couronne axe : 2m
Hauteur du tronc : 2m

Description :

Essence : Populus nigra (Feuillu)
Nom vernaculaire : Peuplier noir
Date de plantation : 15/01/1990
Âge : 34 ans
Surface Perméable : 100m²
Port de l'arbre SGL : L : Libre

État :

Cote sanitaire : ● 2 (Très mauvais)
Vigueur : ● Faible
Stabilité : ● 63 (Moyen)
Classification SGL : C4 : Arbre présentant des lésions importantes et évolutives
date diagnostic : 06/11/2024
Esp.Maintien : 4 : < a 5 ans

Grality <https://app.grality.com/projects/970/tree/11205098-497b-4e4b-bd4d-46eae4109ba0> 03/12/2024

Indicateurs :

Canopée de l'arbre : 3.14m²
Stockage annuel CO2 : 27kg/an
Stockage total CO2 : 989.88kg
Rafraichissement : 5.81m³
Rafraichissement (énergie) : 1185.43KWh/an
Rafraichissement (valeur) : 132.77€/an
Production d'oxygène : 19.63kg/an
Potentiel de biodiversité : ● 41.33/100
Valeur d'agrément : 570€

Coefficients :

Plantation : 5
Situation : 0.8

Etat collet :

pathologie collet : RCPLNC : PL. necrose cavite
observation collet : racines de surfaces abimees /

Etat tronc :

Pathologie tronc : TPLNC : PL. necrose cavite
Observations tronc : JSA 2024 Cavité remontante Sud Est eet Sud Ouest semble suivre la ligne des bois morts
Tuteurage : Non

Etat houppier :

Pathologie houppier : HPLS : PL. saine
Bois morts houppier : HBMI : Bois Morts isolés
Observations houppier : Affaiblissement physiologique important JSA : houppier avec des dépérissements important, dangerosité avérée au vu de la taille et emplacement

Actions :

Libellé	Prix total	Date début	Date fin	Réurrences
Abattage <1an	945€	01/01/2025	01/01/2025	1



La charte de l'arbre

Voté en 2026, ce document, à la fois outil technique et support pédagogique, vise à susciter une réflexion collective sur la place de l'arbre et s'adresse à tous : citoyens, professionnels, élus.

Cette charte a pour objectifs de :

- sensibiliser chacun à l'importance de l'arbre en milieu urbain et aux nombreux services qu'il rend à la collectivité ;
- mettre à disposition des outils concrets pour mieux connaître, entretenir et valoriser les arbres en ville ;
- intégrer, au plus, le patrimoine arboré existant dans tous les projets de travaux ou d'aménagements ;
- susciter l'engagement des partenaires de la Ville intervenant sur l'espace public et dans les équipements communaux.

Arbustes, plantes grimpantes

Diversité botanique

Arbustes



Abelia



Loropetalum



Viburnum opulus



Viburnum tinus



Carpinus



Hortensia



Camélia

Néflier du Japon
Arbousier
Noisetier commun
Mahonia
Aubépine
Cognassier du Japon
Cornouiller mâle
Ceanothé
Gattilier
.....

Et autres

Plantes grimpantes



Chèvrefeuille



Rosier



Jasmin



Lierre

Renouvellement et pertinence des plantations

Le renouvellement des arbustes est effectué en fonction de leur état sanitaire, de leur intérêt paysager ou des contraintes liées à leur entretien. Progressivement, ceux-ci sont remplacés par des essences indigènes à port libre. Depuis 2023, entre 5 000 et 8 000 arbustes et vivaces sont plantés par an (hors projets neufs).

Ce renouvellement est organisé au maximum par site. Nous privilégions la remise en état approfondie d'un site plutôt que le remplacement ponctuel. Toujours dans une démarche environnementale, ceci nous permet d'optimiser l'arrosage et le suivi de ces végétaux. Grâce à cela nous assurons une très bonne reprise de nos végétaux. Pour exemple, avec les grandes contraintes que comporte le buis en terme de traitement, nous sommes passés, en 10 ans, de 13 sites où ils étaient présents dans nos aménagements, à seulement quatre.

Dans une optique de gestion raisonnée, le choix des variétés d'arbustes et plantes grimpantes s'est imposé par différents critères :

- gestion écologique : participer à la biodiversité
- gestion économique : limiter la consommation en eau, limiter les tailles
- gestion esthétique : participer au décor, mettre les ambiances en valeur
- prise en compte du réchauffement climatique

Place de la Grille

Description du projet : les travaux de requalification de la place de la Grille ont permis de désimperméabiliser en grande partie cette ancienne place minérale située en cœur de ville. Il y a aussi eu une reprise des aménagements pour maximiser la végétalisation, la création d'îlots de fraîcheurs et la récupération des eaux pluviales (noues, plantations d'arbres et d'arbustes en pleine terre).

Date de réalisation : 2023 -2024

Partenaires financiers associés : Région (111 798 €), AESN (180 000 €), Département (500 000€), FCTVA (160 000 €)

Coût de réalisation : 1 158 329,82 € TTC (études/travaux/fournitures)

Partenaires techniques associés : SETU (BET VRD), ATSL (paysagiste), Eurovia (terrassements), Espace Déco (entreprise de paysage)

Indicateurs verts :

Nombre d'arbres plantés : 28

Surface végétalisée : 1 276 m²

Surfaces désimperméabilisées : 1 560 m²

Surfaces déconnectées : 4 400 m²



Gestion, qualité d'entretien et mesures de protection

Les arbustes décoratifs, mellifères, défensifs ou structurants, complètent la trame arborée de la commune et sont utilisés pour leur volume coloré, leur floraison parfumée, leurs branchages et leurs baies attractives en hiver. Les plantes grimpantes sont de plus en plus utilisées pour embellir nos espaces. Elles conviennent parfaitement lorsque l'emprise au sol est faible et viennent habiller certaines clôtures de ville.

L'arrivée du Tram 13 est un bel exemple de l'utilisation des arbustes et des plantes grimpantes dans nos aménagements. Plus de 1 430 arbustes et vivaces de 33 espèces différentes et 550 grimpantes (type rosier, jasmin, humulus, etc.) ont été plantés sur les grillages des voies ferrées situées en quartier résidentiel.

La gestion et l'entretien des massifs arbustifs se sont transformés ces dernières années. La mise en place d'une gestion différenciée a fait évoluer les méthodes : systématiser le paillage, les ports libres sont favorisés au maximum, des tailles sont réalisées à minima... Ceci demande une connaissance précise de chaque végétaux, pour cela nos agents participent régulièrement à des formations sur les nouvelles techniques d'entretien.

Pelouses, prairies, gazons, couvre-sols, plantes mellifères/nectarifères

Diversité botanique

La diversité botanique est au cœur de la stratégie de fleurissement de la commune, favorisant un équilibre entre esthétique et biodiversité. Les pelouses et prairies, entretenues de manière différenciée, accueillent une flore variée qui contribue à la préservation de la faune locale. Les gazons, adaptés aux usages urbains, cohabitent avec des couvre-sols limitant l'entretien et l'arrosage. Un large choix de plantes mellifères et nectarifères est privilégié pour attirer pollinisateurs et insectes auxiliaires, renforçant ainsi l'écosystème et la résilience des espaces verts.

Renouvellement et pertinence des plantations

Le choix des plantes dépend de leur usage et de leur adaptation au site. Les pelouses et gazons sont privilégiés pour les espaces de détente et de passage, nécessitant un entretien régulier. Les prairies fleuries favorisent la biodiversité avec un entretien limité. Les couvre-sols remplacent les surfaces minérales, limitant l'évaporation et le désherbage. Enfin, les plantes mellifères et nectarifères attirent pollinisateurs et insectes utiles, dont la présence renforce l'écosystème urbain. Ce choix assure une gestion durable et esthétique des espaces verts.

Gestion, qualité d'entretien et mesures de protection

Les pelouses

La gestion des pelouses est, comme pour les arbres, les arbustes et les rosiers, répertoriée sur le SIG. Les surfaces sont connues et les tontes sont commandées en fonction des critères de saisonnalité. La première tonte se fait avec ramassage au printemps. Le mulching est répandu (hormis sur les terrains de sports) et les dernières tontes se font toujours avec un ramassage.

Les prairies

Les prairies sont, suivant les objectifs et le site, gérées de manières diverses (fauchage tardif avec ou sans exportation). Des zones sont laissées sans entretien avec un fauchage d'hiver pour réduire les semis spontanés des ligneuses.

Par exemple, la pelouse sèche calcicole de l'ENS des Plâtrières a une dynamique de végétation très faible grâce à un sol pauvre en nutriments. Une action de fauche coupée tous les deux ans permet de maintenir la pauvreté du milieu. Elle est réalisée à l'automne et à 10 cm du sol. La végétation coupée est exportée et est utilisée en permaculture.

La Ville fait aussi appel à un prestataire pour la gestion de ses prairies et grands espaces. Les parcelles d'écopâturage sont entretenues par des moutons (noire du Velay) et chèvres (du Massif central).

Qualité d'entretien

L'entretien des gazons est assuré pour partie en régie notamment dans les jardins de prestige, pour l'autre par prestations extérieures. Les prairies sont pâturées, fauchées ou libres. Les couvre-sols laissés en pousse libre, recepés, fauchés ou taillés à la main.



Vivaces



Lavande



Romarin



Agastache



Verveine de Buenos Aires

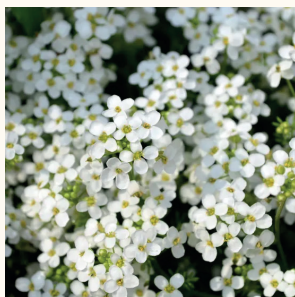


Bruyère

Prairies fleuries



Centaurée



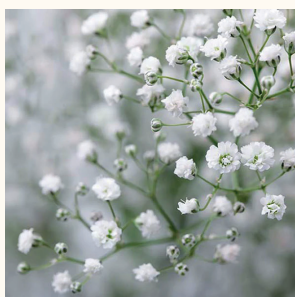
Alysse odorant



Lavatère



Cosmos



Gypsophile

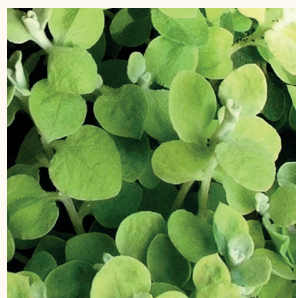
Couvre-sols



Pervenche



Géranium vivace



Helichrysum



Androsace



Sedum spectabile

Graminées



Imperata



Pennisetum



Carex



Fétuque bleue



Stipa

Fleurissement

La trame végétale saisonnière de la commune offre une escapade verdoyante et fleurie au cœur des espaces publics, notamment à proximité des commerces et des bâtiments municipaux. Chaque quartier bénéficie d'au moins un massif fleuri, conçu pour s'intégrer harmonieusement à son environnement. Grâce à une palette végétale riche et variée, les nuances de couleurs, les structures et les volumes créent un décor naturel attrayant. Les techniques culturelles et les associations de plantes sont soigneusement choisies pour renforcer cette intégration paysagère.

Diversité botanique

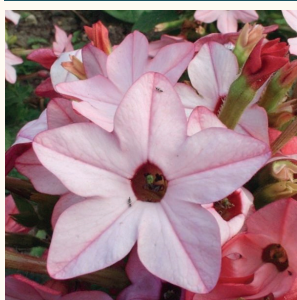
Plantes annuelles



Rose d'Inde



Begonia



Tabac Ornemental



Zinnia

Plantes bisannuelles



Primevère



Myosotis



Pensée

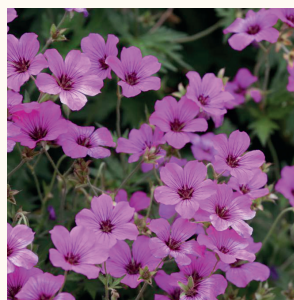


Giroflée

Vivaces



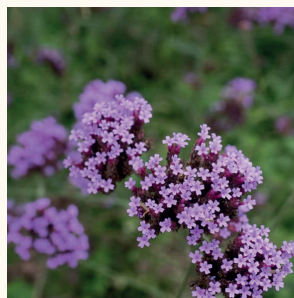
Gaura



Géranium vivace



Sauge

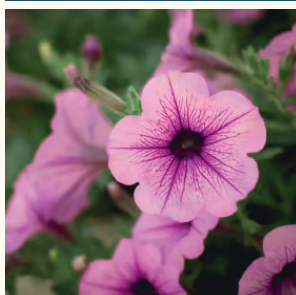


Verveine

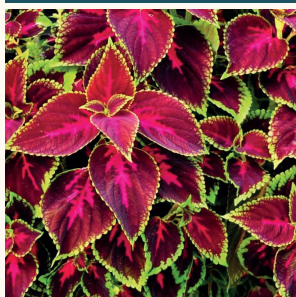
Plantes annuelles



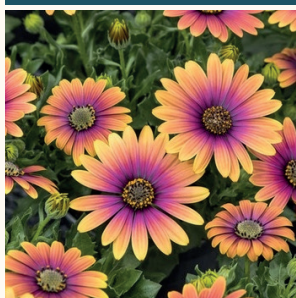
Impatiens



Surfinia



Coleus



Osteospermum

Plantes bisannuelles



Chou d'ornement



Anémone

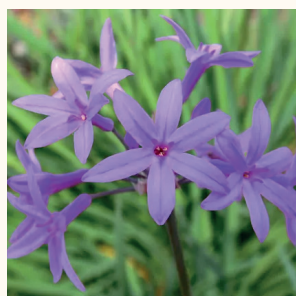


Ancolie



Renoncule

Vivaces



Tulbaghia



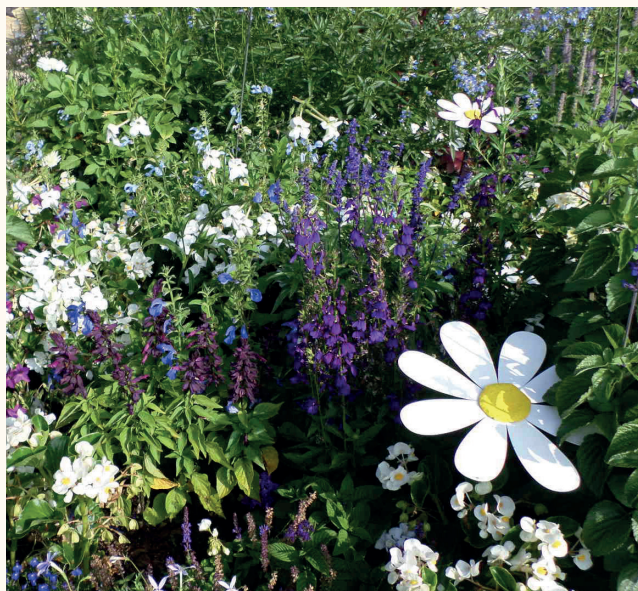
Achillée



Perovskia



Kniphofia





Un fleurissement de printemps

Les bisannuelles, les bulbes et les vivaces égaient nos massifs de novembre à avril. La Ville a volontairement opté pour des opérations de plantation de bulbes « pérennisés » ; notamment le long de l'avenue des Loges, au bois Saint-Léger, etc.

Fin février, les plantes à bulbes éclosent aux quatre coins de la ville. Narcisses, tulipes, aux décoratifs, jacinthes, fritillaires ou cyclamens. Toutes ces fleurs amènent de la couleur à cette période. La célèbre avenue des Loges en est l'exemple le plus impressionnant avec un tapis de jaune et blanc entre les alignements d'arbres qui offrent une perspective sur le château.

Les bulbes extraits de nos massifs après floraison sont récupérés et redistribués aux Saint-Germanois

Un fleurissement d'été

Le fleurissement d'été est l'un des points forts de la commune. Les couleurs, le choix des espèces et l'équilibre entre plantes annuelles et vivaces sont nos principales préoccupations lors de la création des massifs.

Ce fleurissement évolue chaque année selon un thème :

Thème hivernal

2022 : rouge lumineux

2023 : tons chaud

2024 : les opposés du cercle chromatique

2025 : palette indigo et lavande

Thème estival

2022 : camaïeux de roses

2023 : fêtes luziennes

2024 : bi tons rayon de soleil

2025 : la vie en rose

2026 : ciel au coucher de soleil

32 000
annuelles

2 500
vivaces

9 900
bulbes plantés en 2025

700
plantes légumières

30 000
bisannuelles

170
fleurissements hors sol
(100 points pérennes
et 70 estivaux)

935 m²
de surfaces fleuries
annuellement



Thème Halloween

Nous adaptons notre fleurissement à la période d'Halloween avec la création de pots hors sols et la décoration de quelques-uns de nos massifs. C'est l'occasion de privilégier un panel de plantes aux coloris foncés, aux fleurs orangées, agrémentées de bottes de paille, de coloquintes et Jack O Lantern.

Renouvellement et pertinence des plantations

Le renouvellement du fleurissement repose sur des compositions florales réfléchies en amont par nos techniciens. Elles sont adaptées en fonction du site et de l'effet désiré, de la saisonnalité ou du mode de gestion du site. Hormis pour le jardin de l'hôtel de ville, dont la palette florale doit être du plus bel effet, nous privilégions des massifs dont la composition est moins gourmande en eau et plus tolérante à la sécheresse.

La plantation tient également à la qualité et à la préparation des sols avec des amendements organiques. Tous nos massifs sont recouverts d'un paillis choisi pour sublimer la floraison en harmonie avec ses teintes.

En centre-ville, un fleurissement hors sol harmonisé avec l'identité historique est mis en place à travers des bacs orangerie et des jardinières aux couleurs de la Ville. Le choix de végétaux durables, tels que le magnolia, le laurier du Portugal ou le jasmin étoilé, garantit un embellissement esthétique et écoresponsable.

Pour ces plantations, nous utilisons un substrat léger et nutritif auquel nous ajoutons un réteneur d'eau. L'arrosage est fréquent mais contrôlé par nos jardiniers pour une adaptation aux besoins réels.



Bacs d'orangerie Camélia

Gestion et qualité d'entretien

Le fleurissement s'inscrit dans la démarche de gestion différenciée. Ainsi, selon leurs caractéristiques, les espaces de fleurissements sont répertoriés selon nos codes d'entretien :

- Code 1 : massifs d'annuels, bisannuelles et vivaces
- Code 2 : vivaces, rosiers et arbustifs
- Code 3 : arbustifs

Les massifs sont tous recouverts d'un paillage pour limiter le désherbage, conserver l'humidité du sol ou encore améliorer la structure du sol. 80 % de nos massifs sont irrigués automatiquement sur le principe de fournir la bonne quantité d'eau au bon moment dans l'optique d'optimiser les consommations d'eau. L'arrosage se fait avec programmeur.

Gestion environnementale



06

Gestion différenciée

À chaque type d'espace vert, nous mettons en place un entretien spécifique :



	Code 1 Espaces horticoles	Code 2 Espaces structurés	Code 3 Espaces rustiques	Code 4 Espaces naturels
Tonte	Hauteur 4 à 5 cm une fois par semaine avec ramassage	Hauteur 7 cm une fois toutes les trois semaine sans ramassage	Hauteur 10 cm cinq à sept tontes par semaine sans ramassage	Fauchage une fois par an
Arrosage	Trois fois par semaine	Une fois par semaine	/	/
Taille	Trois fois par an	Deux fois par an	Une fois par an	/
Désherbage	Une fois par semaine	Huit fois par an	/	/
Fertilisation	Quatre fois par an	Une fois par an	/	/
Entretien	● ● ● ● ●	● ● ● ○ ○	● ● ○ ○ ○	● ○ ○ ○ ○
Biodiversité	● ○ ○ ○ ○	● ● ○ ○ ○	● ● ● ○ ○	● ● ● ● ●

Actions en faveur de la biodiversité

Connaissance et inventaire

Plusieurs actions sont mises en place pour préserver et mieux connaître la biodiversité. La Ville dispose d'un Atlas de la biodiversité, qui permet de recenser et d'analyser la diversité des espèces locales. Un nouveau système d'écoute et de suivi de la biodiversité a été installé début 2025 pour les chauves-souris dans l'éco-quartier de la Lisière Pereire, afin de mieux comprendre et protéger ces espèces.

La Ville réalise également des inventaires floristiques de ses prairies urbaines chaque année, entre juin et juillet. Elle applique le protocole « Florilèges prairies urbaines » lancé en 2015 par le Muséum national d'Histoire naturelle, Plante et Cité, le Conservatoire Botanique national du Bassin parisien, le Département de Seine-Saint-Denis et l'Agence Régionale de la Biodiversité en Île-de-France.



Protection

La DEP a lancé de nombreuses initiatives en faveur de la biodiversité :

- réalisation d'hôtels à insectes
- installation de plusieurs types de nichoirs
- installation de gîtes à chauves-souris
- création d'hibernaculums aux cimetières
- semis de fleurs endémiques mellifères et plantation de sorbiers
- création d'une mare à l'ENS des Plâtrières
- installation d'abris à hérissons



Sensibilisation

Nos chefs d'équipes participent à des ateliers comme la fresque du climat et suivent régulièrement des formations spécialisées, telles que le **MOOC Botanique « Les plantes et leurs usages »** et le **MOOC Pollinisateurs**. Ces formations enrichissent leur compréhension des plantes et des pollinisateurs, essentiels à la richesse des écosystèmes. Elles contribuent à leur sensibilisation à la biodiversité, et ces chefs d'équipes transmettent ensuite leurs connaissances à leurs agents, renforçant ainsi la gestion écologique des espaces verts et favorisant une approche durable et respectueuse de l'environnement.



Actions en faveur de la biodiversité

Connaissance et protection des sols

La Ville protège et entretient ses sols grâce au **paillage** et à la **fertilisation naturelle**, qui favorisent la biodiversité et réduisent l'érosion. L'**éco-pâturage** à la Rampe des Grottes joue également un rôle clé en luttant contre l'**érosion des sols** tout en prévenant la prolifération de l'ailanthus, une plante invasive. Les moutons et chèvres, en broutant, permettent d'entretenir l'espace de manière écologique et responsable, préservant ainsi la qualité du sol et l'équilibre de l'écosystème local.

Une gestion raisonnée de l'eau

- Arrosage au goutte à goutte
- Récupération des eaux pluviales de la place des Rondes ou de la place Michel-Péricard pour l'arrosage de nos plantes
- Récupération des eaux pluviales des serres de l'observatoire de la permaculture
- Paillage naturel pour limiter l'évaporation et l'arrosage
- Sélection de plantes résistantes à la sécheresse
- Utilisation de sondes tensiométriques
- Formation des agents à l'arrosage agronomique de précision

Le contrat « Eau, Trame verte et bleue, Climat »

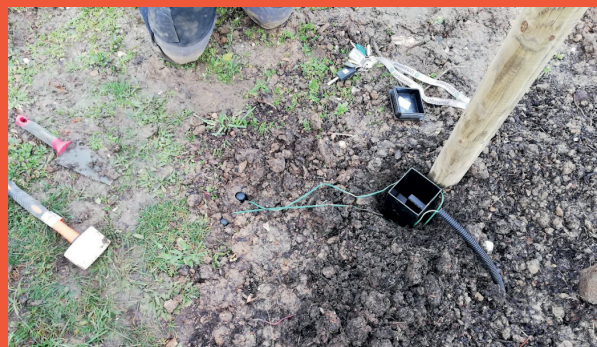
Depuis 2013, la Ville de Saint-Germain-en-Laye est engagée dans le programme « Plaine et coteaux de la Seine centrale urbaine ». Par conséquent, la Ville est partie prenante du contrat « Eau, Trame verte & bleue, Climat 2020-2024 ». Outil de planification pluriannuel, celui-ci vise à créer des territoires résilients face aux changements climatiques en leur donnant une feuille de route pour les quatre années à venir.

Sur son territoire, la Ville s'est fixée comme objectif prioritaire la désimperméabilisation des sols (dalle Frontenac, écoquartier du Bel-Air, cours d'écoles végétalisées...).



Mieux arroser grâce aux sondes tensiométriques

Saint-Germain-en-Laye équipe désormais plus de 14 sites avec 19 sondes tensiométriques Urbasense pour mesurer l'humidité du sol. Ces dispositifs optimisent l'arrosage en temps réel, favorisent la reprise des végétaux et préservent les ressources en eau. Ils sont désormais intégrés à tous nos projets dès la consultation.



Limitation et valorisation des déchets verts

- Une gestion Zéro phyto avec la suppression des pesticides et engrais chimiques au profit d'engrais naturels et composts
- Pratiques de gestion différenciée : entretien adapté selon les espaces (tonte raisonnée, prairies fleuries...)
- Encouragement du fleurissement spontané et de la régénération naturelle des espèces
- Paillage
- PBI aux serres
- Fauche tardive

L'écopâturage

L'éco-pâturage à Saint-Germain-en-Laye implique l'utilisation de moutons (noire du Velay) et de chèvres (du Massif central) pour entretenir des espaces verts de 9 000 m², tels que la rampe des Grottes et l'ENS des Plâtrières. Cette méthode écologique réduit l'usage d'engrais, préserve la biodiversité et diminue les émissions de gaz à effet de serre. Elle offre également des avantages économiques en réduisant les coûts d'entretien et favorise la sociabilité en intégrant les animaux à l'écosystème urbain.



Des techniques d'entretien écologique

- Les sapins de Noël sont transformés en paillage
- Une partie des feuilles est utilisée comme paillage dans les jardins partagés
- Les autres feuilles sont compostées dans les parcs à feuilles dédiés
- Le fumier de la Garde Républicaine est récupéré et utilisé dans nos massifs pour enrichir le sol
- Nous limitons l'exportation des déchets verts, favorisant leur réutilisation sur place



Énergie (réduction des consommations et solutions alternatives)

Le pari d'une énergie renouvelable !

La Ville innove en développant des projets ambitieux pour un avenir durable. Le réseau de chaleur urbaine, alimenté par une **chaufferie biomasse**, réduit l'empreinte carbone, tandis que les **forages géothermiques** sur l'Albien et bientôt le Dogger renforcent l'indépendance énergétique.

Du matériel 100% électrique

À Saint-Germain-en-Laye, l'entretien des espaces verts du centre-ville est réalisé avec du matériel 100% électrique, contribuant ainsi à la réduction des émissions de CO₂ et du bruit. Cette démarche écologique s'inscrit dans la volonté de préserver l'environnement tout en améliorant la qualité de vie des habitants.

Autres actions contre le changement climatique

Le défi de la désimperméabilisation

La Ville mène une politique active de désimperméabilisation des sols pour favoriser l'infiltration des eaux pluviales. Par exemple, à l'école Charles-Bouvard, une cour recouverte d'un enrobé drainant et d'une noue permettent de gérer les eaux de manière écologique, tandis que le réaménagement de la place de la Grille à Fourqueux, réalisé en 2023, garantit une gestion à 100 % des eaux pluviales à la parcelle.



Rue Pereire

Description du projet : Le projet de la rue Roosevelt a consisté à décroûter l'enrobé d'un trottoir de 126 mètres, très peu fréquenté et planté d'un alignement d'arbres. Cette opération a été suivie de la plantation de 1370 vivaces. Les premiers résultats sont déjà visibles, avec une reprise significative des arbres. Ce projet s'inscrit dans une démarche de revitalisation des espaces verts et de promotion de la durabilité en ville.

Date de réalisation : 2023

Partenaires techniques associés :

Eurovia (terrassements),

Espace Déco (entreprise de paysage)

Coût de réalisation : 84 504 €

Indicateurs verts :

Nombre de végétaux plantés : 1 370

Surface désimperméabilisée et végétalisée : 1 000 m²



La lutte contre les îlots de chaleur

Dans le cadre du programme Saint-Germain Zéro carbone, la lutte contre les îlots de chaleur urbains s'intensifie. En 2025, une **cartographie des zones les plus exposées** est réalisée par la société FREDON. Cette évaluation permettra d'identifier les sites à rafraîchir.

À l'image des places de la Victoire et Sainte-Catherine ou du parking Kennedy, la Ville remplace progressivement le béton par des espaces végétalisés favorisant l'infiltration de l'eau et l'ombrage. Entre 2020 et 2024, 27 000 m² d'espaces publics ont été réaménagés et près de 1 000 arbres plantés. Ces actions limitent les inondations et réduisent la température lors des épisodes caniculaires.

Entre 2020 et 2025, 15 projets de désimperméabilisation ont pu être réalisés, soit :

10 351 m²
de surfaces désimperméabilisées

283
arbres plantés

27 000
arbustes et vivaces



Requalification de la place de la Victoire et la rue de Poissy

Description du projet : place d'arme historique, au cœur du centre-ville, secteur soumis à avis de l'ABF, cette place avec du stationnement devait être végétalisée afin de limiter l'îlot de chaleur qu'elle constituait. Un travail conjoint ABF, architecte conseil, et services Parcs et jardins a été mené pour permettre le réaménagement complet de la place de la Victoire et de la première partie de la rue de Poissy. Ces travaux ont permis la végétalisation d'une place initialement 100% minéralisée. Un pari réussi notamment grâce à la transplantation des photinias que nous avions à cœur de conserver sur la place.

« Dès que possible, nous planterons également des arbres en pleine terre au niveau des trottoirs. Il y a dix ans, on aménageait des places principalement minérales. Désormais, nous sommes dans la nécessité d'apporter de la végétalisation au cœur des villes. »

Elisabeth Guyard

Maire adjointe au Développement durable, à la Commande publique, aux Espaces verts, au Chauffage urbain et au Bien-être animal

Requalification rue de Poissy et place de la Victoire



Date de réalisation : 2023

Partenaires techniques associés :

SETU, Paveco, Eurovia, Espace déco

Coût de réalisation :

VRD : 1 780 443 €

Espaces verts : 250 000 €

Mobilier urbain : 10 000 €

Indicateurs verts :

- Nombre d'arbres plantés : 14 arbres sur la place de la Victoire (dont 6 transplantés)

- 18 arbres plantés dans la rue de Poissy (9 en « pleine terre » et 9 en bac d'orangerie)

- Arbustes et vivaces plantés : 350

- Surface végétalisée et désimperméabilisée : 113 m²

Qualité de l'espace public



07

Mise en valeur du patrimoine bâti

Depuis 2019, la **charte de promotion** de Saint-Germain-en-Laye harmonise les relations entre la commune et les opérateurs avant tout projet immobilier, afin de préserver son cadre de vie. La Ville mène également une **campagne de ravalement** obligatoire et incitative pour embellir le bâti ancien. Elle valorise son patrimoine historique à travers des **restaurations** en lien avec celles menées par l'État, notamment sur la rampe des Grottes, vestiges du Château-Neuf.

Saint-Germain-en-Laye, riche de son histoire, est aussi ouverte sur la modernité et en particulier le Street Art. Pour décorer son mobilier urbain et certains pignons, la Ville a fait appel à des artistes de Street art. Leurs œuvres donnent de la couleur à la ville et nous permettent de redécouvrir notre histoire avec les portraits d'habitants célèbres : Henri II, Jeanne d'Albret, Louis XIV, Madame de Sévigné, Alexandre Dumas, Claude Debussy...



Maîtrise de la publicité et des enseignes

Le territoire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye est couvert par un Règlement local de publicité (RLP) révisé en 2021. Ce document permet une harmonisation de la planification des publicités, enseignes et pré-enseignes au sein de la commune nouvelle.

Inauguration du
Grand bassin



Projet du Grand bassin

C'est l'histoire d'un dessein inachevé sous le Roi Soleil, qui a finalement vu le jour en 2022 par l'opportunité offerte par le chantier du Tram 13 à la lisière du Domaine national. Ce projet porté par la Ville, le Département, la Région, l'État, la Fondation du Patrimoine et SUEZ, a eu pour ambition de recréer le Grand bassin dessiné par Le Nôtre.

C'est grâce aux soutiens publics de celles et ceux qui ont souhaité contribuer à son financement grâce au lancement d'une souscription publique, que le plus grand bassin d'Île-de-France a pu voir le jour.



Mobilier urbain

Dans un souci d'homogénéisation de son patrimoine mobilier, la Ville a entrepris plusieurs actions :

- une campagne de remise en peinture au RAL de la Ville de l'ensemble du mobilier urbain
- une esthétique des plaques de rues revue et harmonisée suite à la fusion de nos deux villes
- la réalisation de portraits sur les armoires électriques



Henriette Campan



Henri Cochet



Madame de Sévigné



Louis XIV



Tram 13



La Ville sélectionne son mobilier urbain en veillant à son intégration harmonieuse dans l'espace public. Elle associe des éléments au style ancien, comme les fontaines Wallace et les colonnes Morris, à un mobilier plus contemporain aux lignes épurées. Ce mélange subtil permet de préserver l'identité historique tout en apportant une touche de modernité aux aménagements urbains.



Face aux débordements fréquents de poubelles sur la place du Marché-Neuf à Saint-Germain-en-Laye, malgré plusieurs collectes quotidiennes, la commune a testé une solution innovante dès 2010 : des poubelles solaires intelligentes.

Ces poubelles Bigbelly Solar fonctionnent de manière autonome grâce à des panneaux solaires. Elles sont équipées :

- d'un compacteur qui réduit le volume des déchets jusqu'à 5 fois,
- d'un capteur mesurant le niveau de remplissage,
- d'un système lumineux indiquant quand elles doivent être vidées.

Résultats :

- diminution par trois des arrêts des camions de collecte,
- réduction des émissions de CO₂,
- installation simple sans raccordement électrique.

La commune de Saint-Germain-en-Laye a été la première collectivité dans les Yvelines, et la deuxième en France à mettre en œuvre cette technologie.

« Faire de nos différences une source de partage, d'innovation et de créativité pour créer un environnement plus solidaire »

Paul Joly, maire-adjoint à l'Habiter et aux Solidarités urbaines

Ces aménagements ont tous été réalisés dans un ensemble cohérent et accessible aux personnes à mobilité réduite en collaboration avec la Commission communale pour l'accessibilité (CCA).

Une voirie accueillante

La Ville s'attèle à l'amélioration continue de sa voirie chaque année :

- un enfouissement de 98 % de nos réseaux
- l'élargissement des trottoirs
- la réfection des tapis
- un éclairage vers le 100% LED ou solaire

Priorités aux piétons !

Pour apprécier tous ensemble, mieux vivre et mieux le partager, la Ville mène depuis 2016 de gros travaux de piétonisation de son centre historique. Après la rue au Pain, la rue de Pologne, la rue des Écuyers, de la Procession, de la Salle... c'est la rue de Poissy et la place du Vieux-Marché qui se sont transformées.

Mobilité : plus de transports doux, moins de pollution

Côté mobilité, nombreuses sont les actions menées permettant d'écarter, lorsque cela est possible, les déplacements « tout voiture » au profit des transports en commun ou des circulations douces :

- la réalisation d'un plan vélo 2019-2026
- le développement des 18 km de pistes cyclables
- un parking vélos de 380 places dédiées aux seuls deux-roues, réaménagé au printemps 2025
- deux stations de réparation et de gonflage vélo en libre-service
- gratuité des transports pour les plus de 65 ans
- mise en circulation de navettes électriques
- l'arrivée du Tram 13 express qui est 100 % électrique et qui est longé par une piste cyclable bidirectionnelle
- l'accueil d'un réparateur vélo, deux fois par mois, sur la place du Marché-Neuf.

La propreté, une exigence quotidienne

La municipalité met un point d'honneur à maintenir ses espaces publics propres. À ce titre, elle met en œuvre des moyens conséquents afin d'apporter un service de haute qualité aux habitants et usagers :

- 16 agents au service Propreté urbaine avec une présence 7j/7
- deux prestataires de service faisant de l'insertion professionnelle
- un agent dédié à 100% à la lutte contre les graffitis, tags et l'affichage sauvage
- neuf engins et véhicules (dont quatre balayeuses, deux laveuses, une motocrotte)
- trois aspirateurs de trottoir 100% électrique
- 236 km de trottoirs et + de 20 000 m² de places publiques entretenus
- 800 corbeilles de propreté et 10 compactrices solaires
- 40 000 sacs poubelles utilisés par an
- 18 espaces canins et 46 distributeurs de canipoches
- nettoyage hebdomadaires de trois marchés forains
- 1,3 millions d'euros de coût de fonctionnement



Actions en faveur de la santé et du bien-être des usagers

Une ville sportive en mouvement !

Saint-Germain-en-Laye encourage la pratique du sport pour tous en développant de nouveaux équipements et en modernisant ses infrastructures. La Ville diversifie les disciplines et soutient le sport de haut niveau, affirmant une politique sportive dynamique. Son engagement lui a valu le label Ville active et sportive (catégorie trois lauriers), récompensant un projet ambitieux favorisant l'accès au sport et son développement sur le territoire.



Des fontaines pour se rafraîchir

Grâce aux deux premières éditions du Budget participatif et aux subventions de la région, ce n'est pas moins de six nouvelles fontaines qui ont été installées dans les parcs et squares ces dernières années.



Inauguration
du skatepark



Analyse par l'espace



08

Les entrées de ville

Toutes les entrées de la commune nouvelle sont désormais aménagées de manière paysagère, lorsque l'espace public le permet. Ces aménagements renforcent l'identité de la commune et valorisent son cadre de vie dès l'arrivée sur le territoire. Ils offrent ainsi aux visiteurs et aux habitants une première impression harmonieuse et verdoyante, fidèle à l'image de la ville.

Place Édouard-Detaille

Description du projet : en 2023, la place Édouard-Detaille, point d'entrée majeur depuis Maisons-Laffitte et prolongement de l'avenue des Loges, a été réaménagée tout en préservant son tracé d'origine. Le rond-point central et ses îlots adjacents ont été désimperméabilisés et végétalisés. Le centre accueille désormais des abélias, tandis que les 4 angles sont plantés d'ifs taillés en topiaire et d'un gazon qui renforcent l'identité historique du site. Cette nouvelle composition paysagère met en valeur l'élégance de la ville et offre aux visiteurs une première impression fidèle à l'héritage royal de Saint-Germain-en-Laye.

Date de réalisation : 2024

Coût de réalisation : 22 130 €

Partenaires financiers associés : Département des Yvelines

Indicateurs verts :

- nombre d'arbres plantés : 4
- surface végétalisée : 25 m²
- surface désimperméabilisée : 61 m²



Avant



Après

Le centre-ville

Le centre-ville de Saint-Germain-en-Laye se distingue par son patrimoine historique remarquable, avec le château et son parc, ainsi que ses rues étroites et denses. La place du Marché-Neuf offre un vaste espace accueillant trois marchés hebdomadaires et la plupart des manifestations (Journées du Patrimoine, Fêtes luziennes, Winter party, etc.).

Depuis quelques années, la municipalité a engagé des travaux de piétonnisation dans plusieurs rues, en intégrant autant que possible des espaces végétalisés. Lorsqu'il est impossible de planter en pleine terre, l'accent est mis sur la végétalisation hors sol, avec des bacs d'orangerie, suspensions et jardinières, afin de mettre en valeur le centre-ville.

Rues piétonnes Bonnenfant et des Joueries

Description du projet : les travaux réalisés dans les rues Bonnenfant et Joueries ont consisté en la réfection de la voirie et la désimperméabilisation des sols. Un alignement d'arbres a été planté, accompagné d'un massif de vivaces. Ces aménagements ont également permis de tester la plantation de plantes grimpantes sur les barrières de ville, visant à végétaliser davantage l'espace public restreint.



Date de réalisation : 2024

Partenaires techniques associés : SETU (BET Voirie et réseaux divers),

Coût de réalisation : 1 300 000 €

Partenaires financiers associés : Région (subvention), AESN (subvention)

Indicateurs verts :

- nombre d'arbres plantés : 12
- surface végétalisée : 25 m²
- surface désimperméabilisée : 61 m²



Les abords des établissements publics

Les abords des bâtiments publics jouent un rôle essentiel dans l'image de la commune. Chaque aménagement est pensé en fonction des caractéristiques du site, alliant esthétique et gestion différenciée. L'hôtel de ville bénéficie d'un soin particulier avec des massifs d'annuelles mettant en valeur son architecture et récompensé par le trophée départemental de la mairie fleurie. Ce bâtiment est le seul à bénéficier d'une gestion en code 1. Il permet de mettre en valeur le savoir-faire de nos jardiniers.

À l'inverse, le jardin des Arts, regroupant le théâtre, la médiathèque et l'Office de Tourisme, est géré en code 2, comme pour le restant des établissements publics, privilégiant un fleurissement durable de vivaces. Ces espaces sont harmonisés par un mobilier intemporel et, le plus souvent, des sols en pavés.

Place des Anciens Combattans

Description du projet : création d'un îlot de fraîcheur en plein centre historique et permettre la liaison entre le musée Vera et le jardin des Arts (Office de tourisme, médiathèque et théâtre).

Date de réalisation : 2024

Partenaires techniques associés : Eurovia (terrassements), Espace Déco (entreprise de paysage)

Coût de réalisation : Travaux VRD + Espaces Verts : 45 880 €

Partenaires financiers associés : Île-de-France Nature : 24 250 €

Indicateurs Verts :

- nombre d'arbres plantés : 5
- nombre de vivaces plantées : 350 vivaces
- surface désimperméabilisée : 86 m²



Avant



Après

Les quartiers d'habitation

1. Cœur de ville et quartiers forestiers : cœur sauvegardé, historique et patrimonial de la cité royale, qui donne face à la terrasse et au château en majesté, le quartier est également le poulx commerçant de notre ville, doté d'équipements publics, scolaires, culturels et de la petite enfance. Sa proximité avec la forêt domaniale témoigne de son tempérament historique et verdoyant.

2. Alsace/Pereire : quartier élégant, ponctué d'îlots apaisés à l'architecture marquée, il « flirte » avec la forêt de Saint-Germain qui le ceint sur sa frontière extérieure. Il accueille le nouvel écoquartier de la Lisière Pereire et sa nouvelle place Michel-Péricard qui dynamise le quartier. La gare de la Grande Ceinture et son nouveau Tram 13 permettent de connecter le quartier. Sa vocation universitaire s'affirme avec l'installation récente de Sciences Po et de logements étudiants.

3. Lycée international : quartier à la personnalité architecturale variée qui oscille entre pavillons et résidences. Il abrite les châteaux d'Hennemont et Saint-Léger, étonne avec une géographie légèrement vallonnée et agricole. Le lycée horticole et agricole et ses vergers en sont un témoignage fort. Son territoire présente un visage économique (parc d'activités), public (Pôle emploi), international, avec son lycée aux 13 sections étrangères.

4. Rotondes/Saint-Léger : le quartier que l'on appelait « la montagne du bon air », offre une géographie étonnamment vallonnée. De nombreux équipements publics y ont élu domicile : bibliothèque, mairie annexe, gare, gymnases et autres services publics. La vie est rythmée par les écoles et des structures Petite enfance. Le quartier est notamment marqué par le Bois Saint-Léger de 3,4 ha qui en est le poumon vert.

5. Sous-préfecture/Pontel : quartier de la sous-préfecture, il conserve des traces emblématiques de son passé verdoyant et de ses sources souterraines. Essentiellement résidentiel, étiré et aéré, il se distingue par ses espaces verts privatifs.

6. Hôpital : le quartier de l'Hôpital à Saint-Germain-en-Laye est en pleine transformation pour devenir un écoquartier moderne et inclusif. L'objectif est de privilégier un pôle santé, tout en respectant l'architecture du patrimoine existant et en assurant une continuité naturelle avec le centre-ville. Le projet intègre des espaces publics végétalisés pour favoriser la biodiversité et soutenir la transition écologique.

7. Debussy/Schnapper : quartier tout en nuances physiques, qui oscille entre pentes douces et rues en lacet, une géographie naturelle qui lui confère un tempérament inédit, presque artistique. Il accueille le musée départemental Maurice-Denis et son théâtre de verdure, le Conservatoire à rayonnement départemental, La CLEF, nombre de collèges et de lycées... à travers son dédale de rues, le quartier capte l'air du temps avec sa population scolarisée et fréquentant les sites où arts et loisirs cohabitent.

8. Commune déléguée de Fourqueux : le patrimoine de Fourqueux témoigne de son histoire de bourg agricole à celui, aujourd'hui, de village international. Traversée par des sentes bucoliques et des lignes forestières ombragées de la forêt de Marly qui desservaient jadis des terres agricoles et des anciennes chasses royales.

Le jardin des Eaux reliant le quartier ancien de l'église avec la place de la Grille a été créé en 2016. Véritable prouesse technologique, ce jardin, situé le long de la rue de Saint-Nom, permet la récupération, le stockage, l'infiltration et le rejet en milieu naturel des eaux de pluie et des eaux de source. Il a d'ailleurs reçu le prix de l'Innovation.



Écoquartier du Bel-Air

Le quartier du Bel-Air est une ancienne zone à urbaniser en priorité (ZUP) construite dans les années 70. Implanté sur d'anciens coteaux, le quartier bénéficie d'une topographie singulière qui lui permet de disposer d'un cadre de vie verdoyant. En 2015, est enclenchée une rénovation urbaine du quartier avec la place des Rotondes. C'est le quartier le plus vert de la ville avec pas moins de 13 ha d'espaces verts et 2 200 arbres.

La municipalité a entrepris le processus de labellisation qui se déroule en quatre étapes. Le quartier du Bel-Air a été labellisé « Ecoquartier vécu » en décembre 2023.



Trois zones emblématiques :

Le bois Saint-Léger

3,4 ha pour 762 arbres

La dalle Frontenac

1 700 m² d'espace végétalisé sur dalle

La place des Rotondes

2 000m² d'espaces verts dont 550 m² de massifs mixtes arbustifs / vivaces et doté d'un système de récupération des eaux de pluie servant à l'arrosage des espaces verts



Les cimetières au naturel

Les trois cimetières de la commune nouvelle ont adopté une gestion écologique depuis 2015 afin de supprimer l'usage des herbicides et de favoriser la biodiversité :

- le zéro phyto
- l'accompagnement du service Espace verts pour la formation des équipes du cimetière à l'entretien des massifs mixtes
- le passage au matériel électrique pour la majeure partie des actions d'entretien réalisées

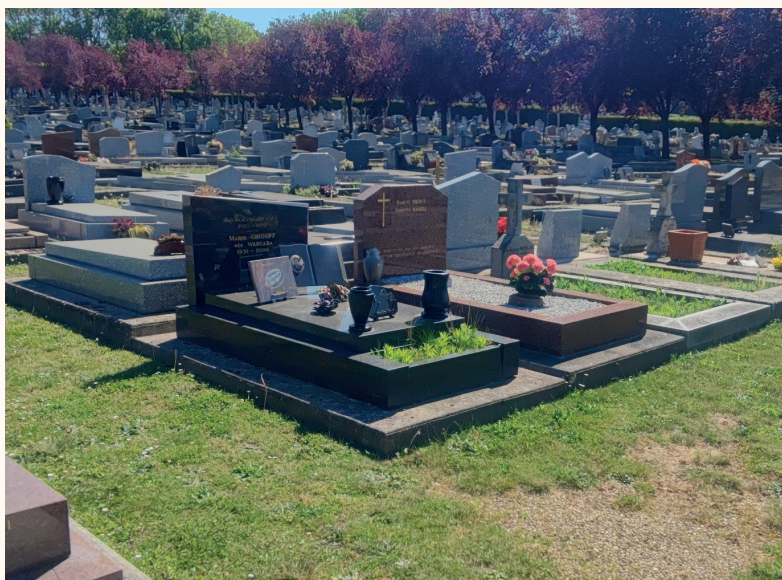
Cette volonté se poursuit par plusieurs actions :

- depuis 2020, mise en place d'un programme pluri-annuel d'engazonnement des allées grâce à l'hydroseeding et des semences adaptées
- le semis de prairies fleuries
- le remplacement des haies d'ifs dépérissantes par des haies mixtes et alignements d'arbres
- la diversification et augmentation du patrimoine arboré dans les cimetières.

**32 arbres
850 arbustes
et vivaces**
ont été plantés depuis 2019

22 000 m²
d'allées engazonnées à l'ancien
cimetière, soit 80%

2024
A été validé un programme triennal
visant à planter 147 arbres dans le
nouveau cimetière dont 50 ont pu
être plantés en 2025





Cimetière jardin de Fourqueux

Description du projet : l'agrandissement du cimetière ancien de la commune de Fourqueux n'a pu se faire que sur la parcelle située en face. La Ville a acquis ce site appartenant au golf et qui était muni de vieilles infrastructures.

Compte tenu du site (espace naturel classé) et de la nécessité d'une gestion différenciée, il a été décidé la création d'un cimetière jardin en accord avec le conseil consultatif citoyen, organe de participation de la commune déléguée.

Les objectifs principaux ont été la limitation du minéral, la conservation du caractère boisé de la parcelle, l'aménagement d'une haie champêtre pourvue d'essences régionales (en séparation avec le Golf).

Le cimetière jardin permet d'accueillir :

- 160 concessions de cercueils réparties en deux zones : écologique et traditionnelle
- 26 concessions d'urnes (cavernes) réparties également en deux zones
- une forêt de dispersion des cendres
- un espace jardin

Date de réalisation : 2023-2024

Partenaires financiers associés : département (262 200 €), région (30 577 €)

Coût de réalisation : 896 687,14 €

Partenaires techniques associés : SETU (BET Voirie et réseaux divers), CHAMPION (VRD), CCA PER-ROT (ARROSAGE), DA SYLVA CLOTURE (Cloture et serrurerie), PAVECO (pavé), QUESNOT (végétalisation et pose de mobilier), inspectrice des sites

Indicateurs verts :

- nombre d'arbres plantés : 55 de 14 essences différentes
- nombre d'arbres préservés : 14
- surface plantée : 1 760 m² dont 1 235 m² de massifs et 525 m² d'engazonnement
- surface déconnectée : 1 291 m² dont 600 m² en evergreen et de béton drainant

Les parcs et jardins

La ville dispose de 33 parcs et jardins répartis sur l'ensemble du territoire, offrant ainsi des lieux de détente et de loisirs aux habitants. Ces dernières années, deux nouveaux espaces ont été créés grâce au renouvellement urbain : le square Sainte-Catherine et le square Bastiat. Par ailleurs, les parcs existants, comme le jardin des Arts, le parc Giraud-Teulon et le parc Louis-Forest, ces trois dernières années, ont fait l'objet de réaménagements pour améliorer leur accessibilité, leur esthétique et renforcer le végétal par de la replantation. De plus, depuis trois ans, nous équipons nos parcs et jardins de fontaines.

Square Saint-Catherine

Description du projet : dans le cadre de l'amélioration du maillage vert du quartier, la Ville a initié la création du square Sainte-Catherine. Il fait partie d'une coulée verte reliant plusieurs parcs, tels que le square du Bois-Joli, le parc de la Sous-Préfecture et le square aux Oiseaux, renforçant ainsi les corridors écologiques.

Ce projet a impliqué la démolition de bâtiments et la désimperméabilisation du site. La végétalisation a été réalisée avec des espèces locales adaptées, favorisant la biodiversité et offrant un espace de détente aux habitants. L'aménagement a également pris en compte l'accessibilité pour tous, avec la création de chemins adaptés aux personnes à mobilité réduite, et a mis en valeur le patrimoine local, notamment en préservant les murs classés et en réhabilitant la fontaine historique à l'entrée du square.

Date de réalisation : 2021-2022

Partenaires techniques associés : SETU (BET VRD), ATSL (paysagiste), Eurovia (terrassements), Espace Déco (entreprise de paysage)

Coût de réalisation :

- études : 51 000€
- travaux de démolition : 100 000 €
- travaux d'aménagement : 436 000 €
- partenaires financiers associés : Région (182 352 €), AESN (71 993 €)

Indicateurs vert :

- nombre d'arbres plantés : 29
- nombre d'arbustes et vivaces plantés : 2 288
- surface désimperméabilisée : 650 m²
- surface déconnectée : 1 420 m²



Les jardins à vocation sociale et pédagogique

La ville dispose de deux sites mettant à disposition des jardins partagés et familiaux : les jardins de la Dalle Frontenac (voir page 17-18) et l'observatoire de la permaculture créé en 2014.



Les jardins de l'Observatoire des Plâtrières

Description du projet : avant sa transformation, ce site à l'abandon reposait sur des remblais liés à la construction d'infrastructures routières et ayant fait l'objet d'une artificialisation intensive (construction de parking, installations sportives, plantations, etc.). Le projet avait pour ambition la reconversion d'un ancien site sportif abandonné avec d'une part la création de jardins familiaux et un observatoire de la permaculture et avait pour vocation première de restaurer écologiquement les sols en place.

Date de réalisation : 2018-2019

Partenaires techniques associés : CD78 (200 000 €), RÉGION (90 000 €)

Coût de réalisation : 400 000 €

Partenaires financiers associés : association ES-PACES, Lycée agricole et horticole de Saint-Germain-en-Laye, Conseil régional d'Île-de-France, Conseil Départemental des Yvelines

Indicateurs verts :

- 39 parcelles individuelles de 25 à 40 m²
- 200 m² de serres en pleine terre
- budget de fonctionnement annuel de 24 000 €

• **Un jardin partagé expérimental de la permaculture (1 400 m²)**

• **Deux serres**

• **39 parcelles de jardins familiaux**

• **Un jardin de la permaculture destiné au lycée agricole de Saint-Germain-en-Laye avec vocation expérimentale et pédagogique**

• **Composteur**

• **Bacs de récupération d'eau de pluie**

• **Zones de stockages organiques (copeaux de bois, compost, branchage, feuillage...)**

• **Une dalle d'accueil « amphithéâtre » pour activités diverses et lieu de rencontre**

• **Une mare**

Les espaces sportifs et aires de jeux

La ville dispose de 22 aires de jeux, comprenant 163 jeux et équipements sportifs répartis sur son territoire, offrant ainsi de nombreuses possibilités de loisirs pour les enfants et les adultes. Chaque année, un budget de 150 000 à 200 000 € est alloué pour le renouvellement et la gestion de ces espaces. La priorité actuelle est donnée au choix des nouveaux jeux, en privilégiant des critères tels que l'inclusivité, l'intégration paysagère, la ludicité et la sélection de matériaux durables et résistants. Cette approche vise à garantir des installations accessibles, esthétiques et adaptées aux besoins de tous les usagers.

Louis Forest : une aire de jeux au coeur de la biodiversité

Description du projet : l'aire de jeux du square Louis-Forest, renouvelée fin 2024, s'inscrit dans une démarche éducative et ludique en adoptant le thème de l'environnement et de la biodiversité. Les structures, inspirées « d'observatoires », invitent les enfants à explorer et interagir avec la nature tout en stimulant leur imagination. Ce cadre immersif sensibilise dès le plus jeune âge à la préservation de l'écosystème, tout en offrant un espace de jeu sécurisé et attractif. Le projet a été l'occasion de matérialiser des allées en stabilisé pour limiter le piétinement du site qui engendrerait un dépérissement des arbres.



Date de réalisation : 2024

Coût de réalisation : 150 000 €

Indicateurs Vert :

Nombre d'arbres plantés : 12

Nombre d'arbustes et vivaces plantés : 300

Surface revégétalisée : 581 m²

Les espaces naturels

ENS des Plâtrières

L'Espace naturel sensible (ENS) des Plâtrières, au cœur de la Plaine de la Jonction, relie les forêts de Marly-le-Roi et de Saint-Germain-en-Laye. En 2014, la ville et le Département des Yvelines ont transformé cet ancien site sportif en un espace dédié à la biodiversité et à la permaculture. Il comprend un observatoire de permaculture avec jardins partagés, deux serres et une mare, une prairie écologique préservée avec éco-pâturage et boisements, ainsi qu'un site expérimental de suivi de la recolonisation de la faune et de la flore sur une ancienne zone de gravats et de parking.

Le site abrite une richesse faunistique et floristique d'intérêt départemental :

- **231** espèces ont été répertoriées dont la Céphalanthère à grandes fleurs (*Cephalanthéa damasium*) et la Gesse de Nissolle (*Lathyrus nissolia*).
- **28** espèces de papillon de jour ont été inventoriées, représentant plus du quart des espèces présentes en Île-de-France (le Demi-deuil et l'Azuré de la Bugrane)
- **15** espèces d'Orthoptères (le criquet *Oedipoda*) et 1 espèce de Mantoptère (*Mante religieuse*)
- **36** espèces d'oiseaux ont été identifiées
- **9** espèces d'Odonates (libellules).

La présence de mammifères a été avérée (lapins, sangliers). La présence de chevreuils est remarquable, jusqu'à **5** individus (individus mâles et femelles, jeune faon) ont été repérés simultanément dans l'ENS.

- Les reptiles : le lézard des murailles a été identifié



Écopâturage sur la prairie centrale de l'ENS

Les maillages et coulées vertes

Dans le cadre du projet « Trame verte et bleue », la Ville s'engage à préserver et renforcer la biodiversité en aménageant des corridors écologiques. Ce maillage d'espaces verts permet de relier les parcs, jardins et espaces naturels, offrant ainsi aux espèces un habitat préservé et favorisant leurs déplacements. Au-delà de son rôle environnemental, cette trame paysagère améliore la qualité des circulations entre les quartiers, créant des promenades agréables et verdoyantes pour les habitants. Ces coulées vertes, véritables poumons urbains, participent aussi à l'embellissement du cadre de vie et au bien-être de tous, en conciliant nature et urbanisme.

Maillage Saint-Catherine

La création du square Sainte-Catherine découle de la volonté du maire de créer une coulée verte entre le quartier Sous-Préfecture et le quartier Debussy / Schnapper, séparés par la départementale RN13. Le square Sainte-Catherine permet ainsi un maillage entre les espaces du Bois-Joli et de la place Pompidou avec ceux du Musée Départemental Maurice-Denis. Ce cheminement, d'environ 800 mètres, répond à l'objectif de continuité écologique.



Les mobilités douces et infrastructures de déplacement

La Ville de Saint-Germain-en-Laye a mis en place sur son territoire un réseau de pistes cyclables en sites propres, de bandes cyclables et d'axes partagés. La communauté d'agglomération en concertation avec la Ville et son comité consultatif Vélo a mis en place un Plan vélo qui s'étend de 2019 à 2026 et qui fait le pari de la mobilité douce. Au sein du territoire de la ville, c'est un réseau vert de plus de 15 km auxquels s'ajoutent les chemins de forêt et multiples emplacements de stationnement qui sont réservés aux vélos.

Tram 13

Description du projet : l'arrivée du Tram 13 Express en 2023 améliore la mobilité douce et connecte mieux le territoire. La ligne permet de relier la gare de Saint-Germain-en-Laye à la gare de Saint-Cyr. Ce projet a eu un réel impact paysager avec la création d'espaces verts et la plantation d'arbres le long des voies du Tram 13 entre l'avenue des Loges et la gare de la Grande-Ceinture. Ces espaces font l'objet d'une gestion différenciée avec la tonte six fois par an des abords ainsi qu'une fauche annuelle des espaces plus ouverts.

Date de réalisation : 2016-2022

Coût de réalisation : 361 000 000 €

Partenaires financiers associés : État, Région, Île-de-France Mobilité, SNCF

Indicateurs Vert :

Nombre d'arbres plantés : 140

Surface végétalisée : 20 000 m²



Tram 13



Avenue des Loges

Les parkings

Parking Kennedy

Description du projet : le projet consistait au réaménagement du parking du stade municipal Georges-Lefèvre. Il avait pour objectifs un traitement des eaux pluviales à la parcelle qui s'est traduit par la création de noues, la désimperméabilisation d'une partie du site, la création de zones d'ombrage avec la plantation d'arbres.

Date de réalisation : 2021

Partenaires techniques associés : SETU (BET VRD, paysagiste), Picheta (terrassements), Jardinerie Thémara (entreprise de paysage)

Coût de réalisation :

- Étude : 46 156 €

- VRD : 415 650 €

- Espaces Verts : 64 380 €

- Partenaires financiers associés : Région, AESN

Indicateurs verts :

Nombre d'arbres plantés : 30

Arbustes et vivaces plantés : 860

Surface de massifs végétalisés : 725 m²

Surfaces déconnectées : 3650 m²



Avant



Après

Les écoles

La Ville a réaménagé plusieurs cours d'écoles ces dernières années pour améliorer le cadre de vie scolaire. Parmi les projets majeurs, on trouve la cité de l'Enfance au groupe scolaire Bonnenfant et la cour de l'école Bouvard à Fourqueux. Ces réaménagements visent à créer des cours oasis avec des sols drainants, des noues pour gérer les eaux de pluie, des carrés potagers et des arbres pour rafraîchir l'espace. L'objectif est d'offrir des environnements plus verts, durables et agréables pour les élèves, tout en contribuant à la transition écologique.

La cité de l'Enfance

Description du projet : née de la restructuration du groupe scolaire André-Bonnenfant, les 3 000 m² de la cité de l'Enfance se veulent un espace au service des enfants et de la parentalité. Les travaux de ce vaste projet ont débuté à l'été 2021, en lien avec le quartier de l'hôpital, afin d'accueillir également les enfants des futurs habitants du Clos Saint-Louis.

Ce nouveau site répond à des normes environnementales exigeantes. Une noue paysagère a été créée dans la cour d'école, son sol étant légèrement incliné afin que les eaux de pluie viennent nourrir les plantes. L'objectif de cette végétalisation est d'apporter de l'ombre et de la fraîcheur, d'une part, et une approche pédagogique liée à la nature et la biodiversité, d'autre part. Le revêtement clair de la cour a été choisi afin de minimiser les effets d'îlot de chaleur.



Date de réalisation : 2021-2024

Coût de réalisation : 13 000 000 €

Partenaires financiers associés : État, Région, Département, Agence de l'eau Seine-Normandie, CAF des Yvelines

Indicateurs vert :

- nombre d'arbres plantés : 30
- arbustes et vivaces plantés : 860
- surface de massifs végétalisés : 725 m²
- surfaces déconnectées : 3650 m²



Bilan et perspectives

09



Quelques indicateurs à retenir



18

Il y a 18 arbres pour 100 habitants (hors forêt et parc du château)



13 m²

C'est la surface moyenne par habitant dédiée aux espaces verts (hors forêt et parc du château)



28 €

C'est le budget moyen par habitant dédié aux espaces verts

Fleurissement annuel

- 32 000 annuelles
- 30 000 bisannuelles
- 2 500 vivaces
- 700 plantes légumières
- 9 900 bulbes plantés en 2025
- 170 fleurissement hors sol (100 points pérennes et 70 estivaux)
- 935 m² de surfaces fleuries

Arbres, arbustes et vivaces

- Patrimoine de 8 500 arbres
- 8 100 arbres inventoriés et diagnostiqués
- 203 essences différentes
- Plantation hiver 2025/2026 : 286 arbres plantés pour 37 arbres abattus soit 7 fois plus d'arbres plantés qu'abattus
- Arbres classés remarquables : 245 au titre du PLU
- Entre 5 000 et 8000 vivaces et arbustes plantés par an (hors projets neufs)

Gestion

- Superficie en espaces verts gérés par la Ville : 65 ha
- Nombres d'espèces dans la base de données biodiversité : 20 000
- Cimetières végétalisés (zéro phyto) : 90 000 m²
- Nombre de jardins familiaux : 39
- Nombre de jardins partagés : 2

Nos perspectives pour les prochaines années

- Afin d'offrir à chacun plus de nature en ville, la commune a pour projet de reboiser 50 hectares sur la plaine d'Achères
- Plusieurs chantiers de désimperméabilisation seront également réalisés : le parking du Dôme Saint-Germain-en-Laye, soit 7 500 m² et celui du quartier de l'hôpital qui représente 9 000 m²
- Redécouverte du ru de Buzot avec l'ouverture de la partie au droit des terrains de sport du stade Claude-Bocard
- Promotion du patrimoine végétal avec pour objectif la 4^e Fleur du label « Villes et Villages fleuris »

Modernisation des installations municipales :

- Poursuite des travaux de réhabilitation, de rénovation et de construction des infrastructures de la Ville
- Extension et modernisation du chauffage urbain pour accélérer sa décarbonation
- Étude d'une géothermie profonde permettant d'étendre le réseau et d'accroître son pourcentage d'énergies renouvelables
- Modernisation totale de l'éclairage public

Poursuite du développement des mobilités douces :

- Création de nouvelles pistes cyclables (liaison Mareil-Marly / Lycée international...)
- Installation de nouvelles bornes de recharge pour les véhicules électriques



**SAINT
GERMAIN
EN LAYE**

Berceau d'avenirs



www.saintgermainenlaye.fr